

Historique des Objets Volants Non Identifiés

En 1970 la Flying Saucer Review reçut de son correspondant de Finlande une série de rapports ayant trait à l'un des phénomènes les plus troublants et les plus complexes que puissent connaître les personnes intéressées par ce sujet. L'observation était le fait de MM. Aarno Heinonen, 36 ans, et Esko Viljo, 38 ans, qui, **le 7 janvier**, se baladaient à ski dans une forêt située à 16 km au nord d'Heinola, soit à 130 km d'Helsinki (Finlande). Il était 16 h 45 et le soleil commençait à décliner. Les deux skieurs décidèrent alors de se reposer. Soudain, une sorte de bourdonnement se fit entendre, un bourdonnement qui venait de loin, et qui s'affirma. Heinonen leva les yeux, et vit dans les airs une lumière de forte intensité. La tache de lumière amorça un large virage et vint en direction des deux observateurs.

Elle descendit et s'arrêta pile dans l'espace. L'objet — à défaut d'un meilleur terme — était nimbé d'une brume grisâtre lumineuse. Elle se manifestait par pulsations... Les témoins se trouvaient à une quinzaine de mètres. Puis, au travers de la brume, ils distinguèrent un objet d'apparence métallique de trois mètres de diamètre. La partie inférieure présentait trois hémisphères et au centre un tube de 25 cm environ de diamètre. A mesure que l'« engin » se rapprochait du sol, la brume semblait disparaître. Et quand il fut à quatre mètres, le bourdonnement cessa. Du tube central jaillit un rayon de lumière qui se contracta au point de former un disque qui demeura un moment immobile avant de rejoindre le tube. Un jet de lumière sortit de nouveau du bas de l'engin, et une créature de quelque nonante centimètres apparut. Son visage était aussi pâle que de la cire, et sur la tête elle portait un casque conique brillant comme du métal. Vêtu d'une salopette gris clair qui reluisait, et chaussé de bottes vert foncé, le petit humanoïde tenait dans les mains une boîte noire d'où partit soudain un rayon de lumière presque aveuglant. Une brume descendait de nouveau de l'engin, et du cercle illuminé jaillirent des étincelles de couleur rouge et verte. Le brouillard s'épaissit, la lumière trembla comme une flamme et rentra dans le tube.

Une reconstitution de l'observation du 7 janvier 1970 à Heinola (Finlande). (Document FSR).



Ce fut alors comme si la brume s'éparpillait, et tout disparut...

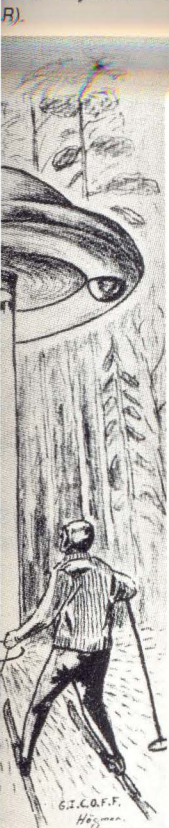
Heinonen se sentait faible. Paralysé du côté droit, il lui fallut deux heures pour franchir les deux kilomètres qui les séparaient d'un village. Il fut accablé de maux de tête, de vomissements, de troubles respiratoires. Sa tension sanguine tomba en dessous de la normale. On lui administra des somnifères. Mais ses membres lui faisaient toujours mal. Son sens de l'équilibre fut gravement affecté. Il avait froid, mais n'avait pas de fièvre. Malgré les sédatifs, Heinonen continua à souffrir de la huque, de l'estomac et du dos. Il fut atteint de lourdeurs et ne put travailler. En outre, aucun traitement médical ne put avoir raison de sa maladie. Quant à Viljo, son visage était rouge et gonflé. De même qu'Heinonen, il perdit le sens de l'équilibre. Il ressentait une sensation de légèreté, surtout dans les jambes. Des rougeurs apparurent sur sa poitrine et

sur ses mains... D'autr également ce 7 janvi dans le ciel. Leurs tém firmer celui des deux D'aucuns se rendirent vation, et en furent m jours. (Réf. 38, 39, 40, 41

Le 13 août, entre 22 M. E.H. Maarup, officie lait sur la nationale mark). Soudain, les p le moteur de la voiture re puissante se bala température dans la Quand le témoin vo nouvelle par radio, c plus. L'OVNI se mit er rup réussit à le photog C'était un gros objet mètres de long sur alors à 25 mètres grande ombre grise, grande vitesse... (Réf.

Dans la nuit du 29 a territ dans une ferme l'ouest du lac Anten de fortes empreintes mit aux enquêteurs Informations Center gande Föremål — C Göteborg pour l'étude lir des échantillons e « Je n'ai vu ni entenc lata M. Johansson, p Je suis allé me couch chambre se trouve maison. Je ne suis gué par l'incident, n voir tout ce monde que ce soit qui ait a garde de ne rien dé

M. E. Karlsson raco prêtait à aller se co nuit, des voitures et éteignirent leurs alors : un objet rou que 500 mètres d' sortit de chez lui tour une forte lumi Celle-ci survolait la



me s'éparpillait,

Paralysé du cô-
ures pour fran-
les séparaient
e maux de tête,
bles respiratoi-
ba en dessous
stra des somni-
i faisaient tou-
ilibré fut grave-
mais n'avait pas
Heinonen con-
de l'estomac et
urdeurs et ne
cun traitement
de sa maladie.
était rouge et
en, il perdit le
tait une sensa-
ns les jambes.
sa poitrine et

sur ses mains... D'autres personnes virent également ce 7 janvier une forte lumière dans le ciel. Leurs témoignages vinrent confirmer celui des deux infortunés skieurs. D'aucuns se rendirent à l'endroit de l'observation, et en furent malades pendant deux jours. (Réf. 38, 39, 40, 41).

Le 13 août, entre 22 h 50 et 22 h 55, M. E.H. Maarup, officier de police, patrouillait sur la nationale de Haderslev (Danemark). Soudain, les phares s'éteignirent et le moteur de la voiture s'arrêta. Une lumière puissante se balançait devant lui. La température dans la voiture augmenta. Quand le témoin voulut communiquer la nouvelle par radio, celle-ci ne fonctionnait plus. L'OVNI se mit en mouvement, et Maarup réussit à le photographier à six reprises. C'était un gros objet ovale de quelque 15 mètres de long sur 5 de haut. Il apparut alors à 25 mètres d'altitude, telle une grande ombre grise, puis s'éloigna à très grande vitesse... (Réf. 48, p. 7).

Dans la nuit du 29 au 30 août, un OVNI atterrit dans une ferme appelée Enebacken, à l'ouest du lac Anten (Suède). L'engin laissa de fortes empreintes dans le sol, ce qui permit aux enquêteurs du GICOFF (Göteborgs Informations Center för Oidentifierde Flygande Föremål — Centre d'Informations de Göteborg pour l'étude des OVNI) de recueillir des échantillons et de les faire analyser. « Je n'ai vu ni entendu quoi que ce soit, relata M. Johansson, propriétaire de la ferme. Je suis allé me coucher à 9 heures, mais ma chambre se trouve du côté opposé de la maison. Je ne suis pas spécialement intrigué par l'incident, mais c'était amusant de voir tout ce monde autour de l'endroit. Qui que ce soit qui ait atterri a pris néanmoins garde de ne rien détruire ».

M. E. Karlsson raconta que comme il s'apprêtait à aller se coucher un peu avant minuit, des voitures s'arrêtèrent à proximité et éteignirent leurs phares. Son fils revint alors : un objet rouge avait été vu à quelque 500 mètres d'Enebacken. M. Karlsson sortit de chez lui pour apercevoir à son tour une forte lumière rouge dans le ciel. Celle-ci survolait la forêt. Et Karlsson per-

çut un son de cet engin dont le comportement était des plus étranges. Il se mouvait de place en place, puis de bas en haut et inversement. Sa vitesse était en outre irrégulière. A quelques mètres du sol, il émit des rayons de lumière. Les Karlsson rentrèrent chez eux, et à deux heures du matin, l'objet était toujours là. Parmi d'autres témoins, MM. P. Nilsson et Olsson firent également état du passage dans le ciel d'une vive lumière rouge.

L'analyse des prélèvements du sol fut conduite par deux personnes du Chalmers Institute of Technology (Institut de Chimie Nucléaire). Les mottes de terre dénotaient un rayonnement gamma de faible intensité. Après deux semaines, le rayonnement restait inchangé. Il était très improbable que cette activité fût le résultat d'expériences nucléaires. Selon les experts, le rayonnement pouvait être le fait de l'isotope Cérium 137... (Réf. 42, p. 13).

A la mi-juin 1971, plusieurs journaux américains annonçaient la mort du Dr James McDonald. C'est le dimanche 13 juin 1971 qu'on a retrouvé le corps du professeur dans un désert proche de Tucson (Arizona, USA), son lieu de résidence. Officiellement, le savant s'est suicidé d'une balle dans la tête, et l'on a même retrouvé une lettre près de lui. L'énigme reste entière quant au contenu de cette lettre et quant aux mobiles exacts ayant poussé McDonald au suicide ! (Voir à ce sujet l'article paru dans Inforespace n° 2, 1972, pp. 15-17).

« Les gendarmes croient aux soucoupes volantes. Qu'on ne vienne pas leur dire qu'il s'agit de phantasmes, illusions d'optique, sornettes, visions de malades, d'ivrognes d'illuminés ou de personnages en quête de publicité. Ces phénomènes célestes inconnus sont pris très au sérieux par la gendarmerie française qui estime même qu'elle est mieux placée que quiconque pour résoudre le mystère ».

Ainsi débutait un article sur la position de la gendarmerie française face au problème des OVNI (Le Soir Illustré, 20 mai 1971). Cette prise de position était — et est toujours — nettement révolutionnaire quand

Primhistoire et Archéologie

La navigation des Phéniciens

on songe que par le biais de la gendarmerie, ce sont en fait les pouvoirs publics français qui se sont engagés. Que peuvent faire les gendarmes face à ce problème ?

« Par son implantation sur l'ensemble du territoire, par sa connaissance des lieux et surtout des populations, par son intégrité et l'honnêteté intellectuelle qui caractérise son personnel et aussi par la rapidité de son intervention sur les lieux, la gendarmerie nationale est bien placée pour être une auxiliaire précieuse de la recherche de la vérité en ce domaine... »

Dans sa revue du premier trimestre 71 la gendarmerie française livre au public une brillante étude, émaillée de croquis : « Sur les traces des soucoupes volantes ». Co-auteurs de ce document, le capitaine de gendarmerie Kervendal et Charles Garreau, l'un des pionniers en France de la recherche sur les OVNI...

Nous savons fort bien que les nombreux cas présentés dans ces pages et qui illustrent le phénomène des années 1947 à 1974, ne représentent qu'une infime partie de l'ensemble des témoignages recueillis. Mais notre intention était de faire le bilan de ces vingt-sept dernières années, et de vous montrer l'évolution de l'ufologie. Car il y a une évolution. On l'a vu, des prises de position ouvertes du début des années 50, on est passé à une hostilité marquée à partir de 1954. Depuis lors, le phénomène n'a cessé d'être tourné en dérision. Dernièrement, et surtout à partir de 1972, l'attitude du public, des responsables et des chercheurs a sensiblement changé. De l'hostilité parfois brutale on est passé à un intérêt non déguisé. Puisse celui-ci conduire à enfin consacrer des crédits et des équipements à l'étude scientifique du phénomène OVNI. Tel est notre vœu final.

Lucien Clerebaut.

2^e PARTIE : LES PHÉNICIENS ÉTAIENT-ILS DES MARINS ?

Pièces à conviction

Dans son ouvrage « L'Amérique avant Colomb », Cyrus Gordon écrit fort justement : « Comme le montre toute une série de textes, on avait, dans l'Antiquité, conscience de contacts transatlantiques, conscience née de divers incidents, événements et traditions correspondant à différentes périodes ». Citant de très nombreux auteurs de l'Antiquité, tels que Théopompe, Aristote, Diodore de Sicile, Strabon, Homère, etc..., il conclut en écrivant : « A l'âge du bronze, le grand réseau de navigateurs marchands ne se limitait pas à la Méditerranée, ou à d'autres mers intérieures, mais était océanique et intercontinental ». Nous sommes bien d'accord avec cet éminent savant lorsqu'il affirme que la traversée de l'océan Atlantique à partir des côtes africaines vers les Amériques, est facilitée par les vents et courants. Les vents nous les connaissons, ce sont les alizés ; le courant est le Sud-Equatorial.

Les pièces à conviction sont nombreuses et se divisent pratiquement en trois preuves archéologiques : 1° les pièces de monnaie (monnaie cananéenne trouvée dans le Tennessee ; une autre, phénicienne, découverte à proximité du mur de Bimini et datée du V^e siècle avant J.-C., etc...) ; 2° les ruines (Piaui au Brésil, Pattee's Cave et Mont Show dans le New Hampshire) ; 3° les gravures et inscriptions de toutes natures, dont les plus connues et aussi, semble-t-il, les plus contestées, sont celles découvertes en 1872 au Brésil par un certain Joaquim Alves Da Costa. Le texte a connu de nombreuses versions, mais en 1970, Cyrus Gordon en donna une nouvelle. Nous citons le texte paru dans l'édition française : « Nous sommes des Cananéens sidoniens de la cité du roi marchand. Nous avons été jetés sur cette île lointaine, une terre de montagnes. Nous avons sacrifié un jeune aux dieux et aux déesses célestes dans la 19^e année de notre puissant roi Hiram et nous avons embarqué d'Eziongaber dans la mer Rouge. Nous avons voyagé avec 10 bateaux et fait le tour de l'Afrique par mer pendant deux ans. Puis nous avons été séparés par la main de Baal, et nous ne som-

mes plus a
sommes ve
dans « l'île
homme qui
les dieux e
voriser ! ».

Le texte es
du port d'e
document e
ram. Ce de
sième du
avant J.-C.
de « Hetsj
(I Rois, 9.26
Fouilles de
Orientales
l'emplacement
du golfe d'
(puisque ég
Salomon »)
tance en ta
tation d'or
phir) mais
portation c
affirmation
tes archéol
ries, raffine
semble du
mon et de
cle avant
que 125 an
environs d
Josaphat,
plus du to
équipa une
de l'or à C
ce que les
ber » (I Ro
36.37). Se
navires arr
duits par
briser sur

Celui-ci ne
ports actue
plage où l
étaient tir
renseigne
de ce type
semble al
pourtant c
par U. G.

Nos enquêtes

l'aiguille aimantée (—450). Grâce à l'ancêtre du sextant, on pourra calculer la hauteur du pôle et la longitude de la méthode utilisée encore par

aucune difficulté (P. Carnac si-
eule connue jus-
nt un navire ro-
bot et datant du

e de haute mer
naval du 20^e siè-

lecteurs s'éton-
taillants concernant
phénicien faites
en sommes con-
teurs au titre de
Phéniciens.

la même raison,
navigations cré-
ent surprenante,
découverte de
s, suppose que
bateaux capables
ersées. Or, nous
tures méditerrané-
oyens puissants

s pas parlé des
navires romains,

nt lire utilement
le Cyrus Gordon
1) (15) que l'on
nt dans le com-

cet article était
u connaissance,
ence Belga, de
Amérique aurait
niciens. Le pro-
versité Laval de

Québec a pu déchiffrer trois stèles de calcaire, découvertes au début du siècle, au sud du Québec et dont les inscriptions sont écrites, affirme-t-il, dans une langue qui était parlée en Lybie cinq siècles avant notre ère. La première stèle porte l'inscription : « l'expédition a traversé (la mer) au service du seigneur HIRAM, qui a conquis ce territoire ». Or HIRAM, cité dans la Bible était roi de Tyr de 969 à 935 avant J.-C. ; la deuxième stèle porte la phrase suivante : « Ecrite par HATA, qui a atteint la fin de cette rivière, a fait accoster son navire et fait graver cette pierre ». Enfin sur la troisième stèle découverte sur une colline, on peut lire : « HANNON fils de TANU a atteint cette montagne ». Or HANNON était un nom courant chez les Phéniciens, surtout à Carthage (18).

Jacques Dieu.

Bibliographie :

9. *We the Navigators*, D. Lewis, Australian National University Press, Canberra, 1972.
10. *Canoes of Oceania*, A.C. Haddon et J. Hornell, Bernice P. Bishop Museum, Special Publication 27, Honolulu, 1936.
11. *L'Histoire commence à Bimini*, Pierre Carnac, éd. Robert Laffont, 1972.
12. *Les cartes de Piri Re'is*, Pierre Elsen, Inforespace n° 7, 1973, pp. 5-9.
13. *La mécanique inattendue d'Anticythère*, Ivan Verheyden, Kadath, n° 1, 1973, pp. 6-10.
14. *Idem*, Inforespace, n° 18, 1974, pp. 12-15.
15. *Les Conquêteurs du Pacifique*, Pierre Carnac, éd. Robert Laffont, 1975.
16. *L'Enigme du Dieu Blanc précolombien*, P. Honoré, éd. Plon, 1962.
17. *L'Amérique avant Colomb*, Cyrus Gordon, éd. Laffont, 1973.
18. Communiqué AFP n° 54 du 10-04-1975.
19. *Histoire des Découvertes Géographiques et des Explorations*, J.N.L. Baker, éd. Payot, 1949.
20. *Histoire de la Navigation*, P. Celerier, Presses Universitaires de France, 1968.
21. *Civilisations Mystérieuses*, I. Lissner, éd. Robert Laffont, 1966.
22. *Ainsi vivaient nos Ancêtres*, I. Lissner, éd. Correa, 1955.

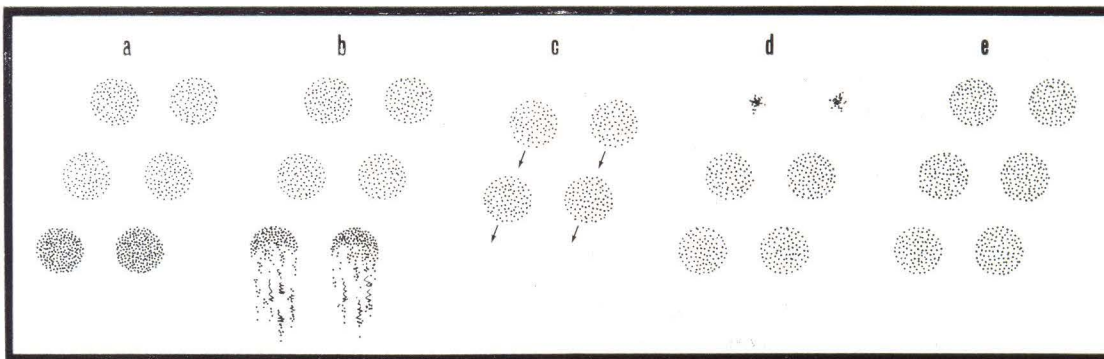
UN CURIEUX PHÉNOMÈNE EN GAUME

Cette singulière observation a été faite le mardi 13 février 1973 à Marbehan (1). Bordé au nord par les grandes forêts ardennaises de Neufchâteau et de Rulles, ce village est situé à vol d'oiseau à une bonne quinzaine de kilomètres à l'ouest d'Arlon. L'axe ferroviaire international Bruxelles-Luxembourg qui le longe, passe à moins de 50 mètres de l'habitation du témoin. Celle-ci se trouve à la limite est de la localité dont les ressources sont principalement agricoles et forestières ; au sud de Marbehan on trouve une importante usine de transformation du bois (feuillus) qui fabrique notamment du formol.

Bernard Roussel, un étudiant âgé de 16 ans à l'époque, venait de quitter son domicile pour aller chercher du lait dans une petite ferme voisine. Il devait être environ 21 h 45 et à cette heure-là il faisait déjà nuit. Le ciel était sans nuage et complètement étoilé, le vent était faible et sans orientation précise. Marchant sur l'accotement de la petite route qui mène à Rulles, le témoin, qui a une bonne vue, aperçut en direction de l'est-sud-est, au-delà du pont franchissant la ligne de chemin de fer, un phénomène lumineux non éblouissant assez bas dans le ciel (entre 3 et 5° d'élévation). En pleine nuit les distances étant difficiles à évaluer, faute de repères, on peut supposer d'après la description et les indications recueillies sur place, qu'il pouvait se situer à environ deux kilomètres de là. Il s'agissait de six boules lumineuses de taille égale, de couleur jaune-orange, ayant chacune un diamètre inférieur à celui de la pleine lune. Elles étaient alignées sur deux files parallèles en position oblique dans le ciel et apparemment vues dans un plan frontal. Le témoin les décrit comme pouvant être des boules de feu. Leur pourtour était légèrement diffus et semblait vibrer, il n'y avait pas de halo et aucun rayonnement. Le phénomène était fixe dans le ciel et aucun bruit n'était perceptible.

1. En se référant à la carte de Belgique publiée page 29 dans Inforespace n° 20, on peut localiser approximativement Marbehan au premier tiers d'une droite reliant le village de Les Bulles (12) à Arlon.

Figure 1



Après 20 ou 30 secondes d'observation, les deux boules du bas prirent une teinte plus orange (Fig. 1/a) et il sembla à l'observateur qu'elles se disloquaient et s'effritaient en petits « morceaux » qui tombaient apparemment vers le sol avec des traînées de fumée (Fig. 1/b). En même temps, les quatre boules restantes commencèrent à se déplacer ensemble vers le bas en suivant l'axe oblique de leur alignement et en gardant toujours le même écartement entre elles (Fig. 1/c). Lorsque les deux boules qui se décomposaient disparurent complètement, elles furent remplacées par les deux boules inférieures du groupe en mouvement descendant et simultanément, deux points lumineux très oranges de la taille d'une étoile apparurent à la place laissée vacante par les deux boules supérieures de la formation en carré qui se déplaçait (Fig. 1/d). Très rapidement ces deux points brillants grossirent pour atteindre la taille et la couleur des autres objets et reformer ainsi un nouveau groupe de six boules alignées comparable à la formation qui était visible en début de cette observation (Fig. 1/e). Quelques instants plus tard, le même processus recommença : les boules du bas devinrent plus oranges, puis s'effritèrent alors que les quatre autres se déplaçaient vers le bas. Ce même cycle se répéta cinq ou six fois de suite, puis finalement le tout disparut en trois étapes successives ; après la dernière disparition des deux boules du bas et leur remplacement par les boules inférieures de la formation carrée en déplacement descendant, celles-ci s'effritèrent à leur tour pour être remplacées enfin

par les deux dernières qui se disloquèrent toujours de la même façon. La durée totale de cette curieuse observation fut d'environ cinq minutes. Le témoin regarda encore le ciel tout autour de lui mais ne remarqua rien d'anormal. (I.C. : 2, I.E. : 3).

Cette enquête a été réalisée sur base d'une information aimablement communiquée à la SOBEPS par les jeunes membres du Cercle Astronomique Arlonnais.

Jean-Luc Vertongen.

ÉTRANGE BALLET DANS LE CIEL CAROLORÉGIEN

Cette observation, rapportée dans la presse locale par le témoin lui-même, nous a semblé particulièrement intéressante à présenter à nos lecteurs du fait qu'elle s'inscrit dans la catégorie très spéciale des déplacements d'OVNI en formation. Nous nous trouvons une fois de plus dans la région carolorégienne, plus précisément à la limite de Marcinelle et de Couillet (1). Ces communes jouxtent respectivement Charleroi au sud et au sud-est. Les deux lieux de l'observation, distant à vol d'oiseau d'environ 1 500 m, se situent sur le début du contrefort sud

1. Les communes de Marcinelle et de Couillet étant repérées sur le plan de situation publiée page 32 dans le numéro précédent, on pourra, en le consultant, mieux localiser cette observation.

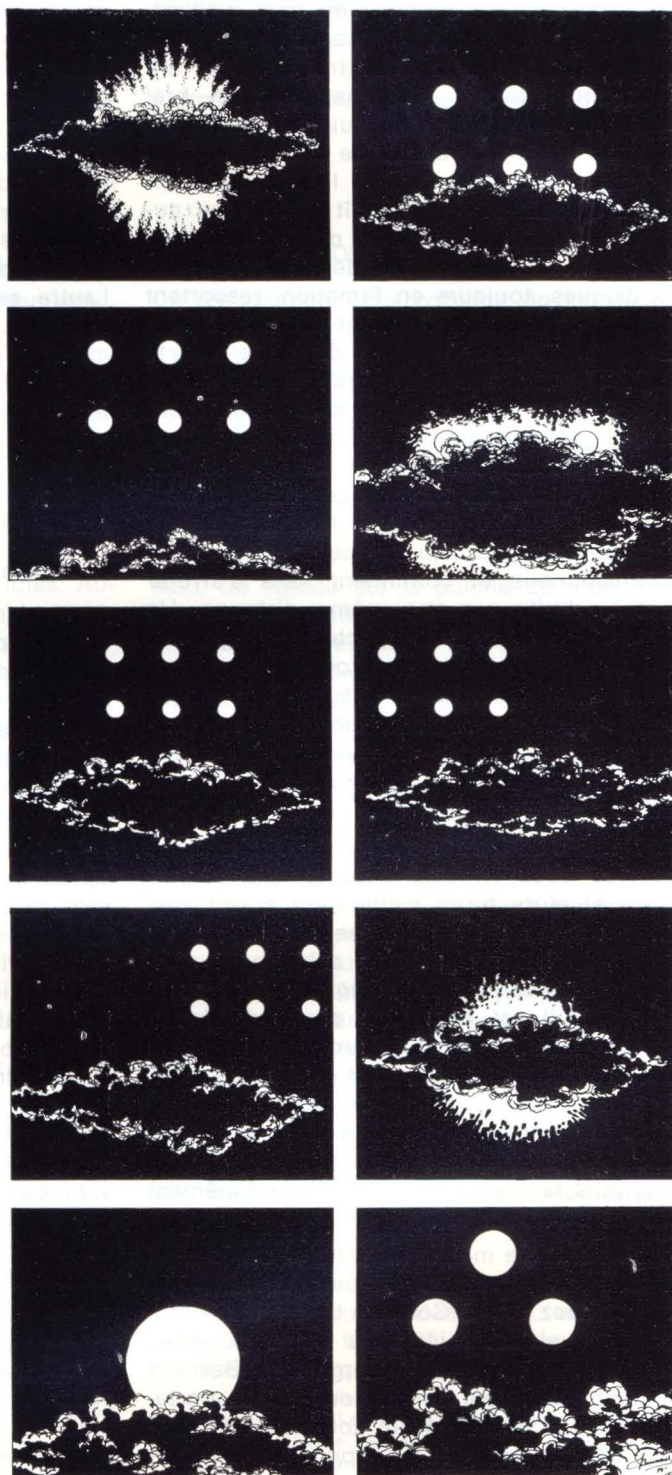
de la vallée d
coule vers l'es
les axes rout
Charleroi-Nam
composé en n
nombreuses h
res et d'usine
naut-Sambre
qui offrent à
de vision restr

Nous sommes
septembre 19
Dumont, 27 a
journal « La M
et son épouse
ture d'une visi
22 h 30. Ce
étoiles scintill
mulus. La lun
est, soit à la
moins. Le ven
ment au sol e
nuages ne se
ger. Arrivés à
rue du Temp
territoire de
qu'ils roulent
h, les témoins
te devant eux
et par environ
une lueur jaun
provoquant un
re à celle de
animée de p
et perce un g
haut et le ba
tomobiliste ra
le long de la
te heure, et il
en compagni
pour mieux c
mène. Quelq
coulent, puis
objets parfait
d'une taille
diamètre luna
derrière le
Très lumineux
nâtre « comm
évoluent en

Figure 1
a - b
c - d
e - f
g - h
i - j

de la vallée de la Sambre qui coule vers l'est et que longent les axes routier et ferroviaire Charleroi-Namur. Le secteur est composé en majeure partie de nombreuses habitations ouvrières et d'usines telles que Hainaut-Sambre et les A.C.E.C. qui offrent à la vue un champ de vision restreint.

Nous sommes le dimanche 16 septembre 1973; M. Bernard Dumont, 27 ans, correcteur au journal « La Nouvelle Gazette » et son épouse rentrent en voiture d'une visite familiale. Il est 22 h 30. Ce soir-là, quelques étoiles scintillent entre les cumulus. La lune brille au nord-est, soit à la gauche des témoins. Le vent souffle modérément au sol et en altitude; les nuages ne semblent pas bouger. Arrivés à la hauteur de la rue du Temple située sur le territoire de Marcinelle, alors qu'ils roulent à environ 50 km/h, les témoins aperçoivent juste devant eux, vers le sud-est et par environ 45° d'élévation, une lueur jaunâtre très intense, provoquant une clarté supérieure à celle de la lune. Elle est animée de pulsations rapides et perce un gros nuage par le haut et le bas (Fig. 1/a). L'automobiliste range son véhicule le long de la rue, déserte à cette heure, et il sort de la voiture en compagnie de son épouse pour mieux observer le phénomène. Quelques secondes s'écoulent, puis soudainement, six objets parfaitement circulaires, d'une taille d'environ 1/6° du diamètre lunaire, surgissent de derrière le nuage (Fig. 1/b). Très lumineux et de teinte jaunâtre « comme la lune », ils évoluent en une formation de



deux rangées horizontales de trois disques. La distance séparant chaque objet est d'environ deux fois leur diamètre. Ils s'élèvent lentement quelque peu, marquent un bref temps d'arrêt (Fig. 1/c), puis redescendent toujours à vitesse réduite se cacher derrière le nuage. A ce moment, la lueur perçue en début d'observation apparaît à nouveau au-dessus et au-dessous de la masse nuageuse (Fig. 1/d). Quelques secondes plus tard, les six disques, toujours en firmation, ressortent de leur cachette et montent lentement à la verticale. Arrivés à la fin de cette courte phase ascensionnelle, et après un bref temps d'arrêt (Fig. 1/e), ils évoluent latéralement vers la gauche jusqu'à l'extrémité du nuage, soit une distance équivalant à sept ou huit fois leur diamètre. Là, ils observent un nouveau temps mort (Fig. 1/f), font marche arrière, repassent à l'aplomb de leur trajectoire ascensionnelle et continuent sans s'arrêter vers la droite sur une même distance. Un nouvel arrêt est alors respecté (Fig. 1/g), puis ils retournent en arrière, stoppent à mi-parcours et redescendent ensuite derrière le nuage. A ce moment, la lueur est de nouveau visible (Fig. 1/h) et quelques secondes plus tard, le manège recommence de façon identique et se répète cinq ou six fois.

Cela fait maintenant environ trente minutes que les deux témoins observent le phénomène et alors qu'ils s'attendent à voir ressortir une fois de plus les six objets du nuage, la lueur augmente subitement d'intensité et c'est un seul disque qui apparaît (Fig. 1/i). Il est beaucoup plus volumineux que les précédents, aussi gros que la pleine lune, de même couleur, mais au lieu de monter lentement, il file à la verticale à une vitesse fulgurante. M. et Mme Dumont le suivent des yeux durant quatre à cinq secondes, puis le disque disparaît instantanément comme s'il s'était éteint.

Plus rien ne se manifeste alors et après cinq minutes d'attente, les témoins décident de rentrer chez eux à Couillet. Le trajet s'effectue en quelques minutes à peine et après avoir rentré sa voiture au garage, Bernard Dumont reste seul sur le seuil de sa porte. Il scrute le ciel devant lui, toujours en direction du sud-est, dans l'espoir de revoir à

nouveau le phénomène. Son attente n'est pas vaine car moins de dix minutes plus tard la même lueur réapparaît, toujours masquée en partie par un nuage, peut-être le même ! Alors le manège recommence, chronologiquement en tous points semblable à la première observation, mais cette fois au lieu d'une formation de six disques, il n'y en a plus que trois, disposés en triangle (Fig. 1/j). La distance séparant les objets l'un de l'autre est encore d'environ deux fois leur diamètre. La couleur et la taille restent la même ainsi que les phases d'apparition et de disparition qui se répètent également cinq à six fois et durent aussi une trentaine de minutes. Le départ foudroyant du « grand disque » et son extinction subite clôturent définitivement la seconde observation de Bernard Dumont.

Complément à l'enquête

Apparemment le phénomène devait être très éloigné du fait que le témoin n'a pas remarqué de variations dans la taille des disques, ni dans l'élévation ou l'azimut, bien qu'il s'était rapproché de 1 500 m lors de la deuxième observation. Il semblerait d'après M. Dumont que le ballet aérien se soit produit les deux fois à la même place.

Le lendemain, il fit part de son aventure à ses collègues de travail au journal « La Nouvelle Gazette » et notamment à M. Daniel Liénard, rédacteur, qui est l'auteur de plusieurs articles consacrés au problème OVNI. Celui-ci lui proposa d'écrire lui-même dans le journal le récit de son observation. Il fut donc publié le jeudi 20 septembre. Dans cet article, dont la rédaction se voulait plus stylée que claire et circonstanciée, l'auteur fit un appel aux témoignages. C'est ainsi que les jours suivants, plusieurs lettres décrivant des observations d'OVNI arrivèrent au siège du journal. M. Liénard écrivit par la suite un article publié le vendredi 5 octobre dans lequel il rappelait l'observation de son collègue et donnait un compte rendu des lettres reçues.

Bien qu'aucun lien ne rapproche les observations, notons pour cette même journée celle de M. et Mme Nackaerts faite depuis Mont-sur-Marchienne à la limite de cette

commune et de coup d'œil par la temment, Mme N ches lumineuses Trouvant cela étr et ensemble ils qui survolait Cha horizontale appro en ouest. Il pouv deux taches lent blanche et d'une Leur contour éta gris-blanchâtre distante de l'autr gueur, se situait le. La taille et la parées à celles à 500 ou 600 km pu apprécier ni séparant du phé l'observation fut cun son ne fut pe Signalons enfin qui depuis Gosse en direction de neux, immobile, sortir d'un petit tion et était cac des maisons se mètres du témo leur étaient sem gnage contient, car Mme S.V. s téressée du phé

Conclusion

Lors de l'enquê tra à notre égar affabilité tout p cit assez désinv cunes que toute pas à combler vent très bien s cienneté de l'ob mois s'étaient l'interrogeâmes. avoir cerné au de cet étrange quand même de

2. Enquête faite par

te n'est pas
plus tard la
urs masquée
re le même !
chronologi-
ble à la pre-
fois au lieu
il n'y en a
triangle (Fig.
objets l'un de
eux fois leur
lle restent la
l'apparition et
galement cinq
trentaine de
t du « grand
clôturent dé-
ation de Ber-

avait être très
n'a pas re-
taille des dis-
azimut, bien
m lors de la
lerait d'après
n se soit pro-
place.

on aventure à
nal « La Nou-
à M. Daniel
uteur de plu-
blème OVNI.
ni-même dans
ervation. Il fut
bre. Dans cet
ulait plus sty-
e, l'auteur fit
est ainsi que
lettres décri-
arrivèrent au
écrivit par la
edi 5 octobre
vation de son
e rendu des

ne les obser-
ême journée
faite depuis
ite de cette

commune et de Marcinelle. En jetant un coup d'œil par la baie vitrée de son appartement, Mme Nackaerts aperçut deux taches lumineuses en mouvement dans le ciel. Trouvant cela étrange, elle appela son mari et ensemble ils observèrent le phénomène qui survolait Charleroi selon une trajectoire horizontale approximativement orientée d'est en ouest. Il pouvait être environ 17 h 30. Les deux taches lenticulaires étaient de couleur blanche et d'une brillance non aveuglante. Leur contour était net et se détachait sur le gris-blanchâtre des nuages. La première, distante de l'autre d'environ une fois sa longueur, se situait légèrement au-dessous d'elle. La taille et la vitesse pouvaient être comparées à celles d'un avion de chasse volant à 500 ou 600 km/h. Les deux témoins n'ont pu apprécier ni l'altitude ni la distance les séparant du phénomène. La durée totale de l'observation fut estimée à deux minutes. Aucun son ne fut perçu.

Signalons enfin le témoignage de Mme S.V. qui depuis Gosselies a observé vers 23 h 30 en direction de l'est, un faisceau très lumineux, immobile, dirigé vers le sol. Il semblait sortir d'un petit nuage situé à 45° d'élévation et était caché dans le bas par les toits des maisons se trouvant à une vingtaine de mètres du témoin. La luminosité et la couleur étaient semblables à la lune. Ce témoignage contient, hélas, trop peu d'information car Mme S.V. s'est très rapidement désintéressée du phénomène (2).

Conclusion

Lors de l'enquête, Bernard Dumont se montra à notre égard d'une gentillesse et d'une affabilité tout particulière. Il nous fit un récit assez désinvolte, émaillé de quelques lacunes que toutes nos questions ne parvinrent pas à combler totalement. Ces oublis peuvent très bien s'expliquer par la relative ancienneté de l'observation. En effet, quelques mois s'étaient déjà écoulés lorsque nous l'interrogeâmes. Malgré tout, nous croyons avoir cerné au mieux le processus évolutif de cet étrange ballet aérien qui comporte quand même des garanties d'authenticité du

fait que le témoin nous a paru sincère et que nous ne pensons pas que ses fonctions lui permettent de faire par l'entremise du journal qui l'emploie des déclarations mensongères pouvant ternir la réputation de celui-ci.

Yves Toussaint.

DANS LE CIEL DE LA ROCHE

Ce témoignage nous parvient de La Roche-en-Ardenne, petite ville touristique située dans la vallée de l'Ourthe au nord-nord-ouest de Bastogne (1). C'est un centre de villégiature accueillant, très animé durant les mois de vacances, où on trouve de nombreux hôtels et quelques terrains de camping le long des méandres de la rivière ardennaise. Sise un peu à l'écart et au sud de la localité, la villa des témoins est bâtie à flanc de coteau sur la colline du « Dester ». De ce belvédère privilégié la vue embrasse un admirable panorama qui s'étend sur toute la vallée et les nombreux bois de sapins environnants.

C'est au cours de la soirée du mardi 14 mai 1974 que M. et Mme Muller observèrent depuis leur domicile, une source lumineuse puissante, assez bas dans le ciel, en direction du sud-sud-ouest. Le couple suivait une émission télévisée lorsque vers 21 h 30, en jetant un coup d'œil à l'extérieur, Mme Muller remarqua la première cette très grosse « étoile ». Quelque peu intriguée, elle se leva et vint à la fenêtre pour mieux observer ce phénomène lumineux inattendu. Il faisait nuit et le ciel bien dégagé était entièrement constellé. La source lumineuse était située à environ 15 ou 20° d'élévation et devait se trouver plus ou moins au-dessus d'un pylône d'une importante ligne à haute tension (220 kV). Dans l'obscurité il était toutefois difficile de distinguer si elle était exactement à l'aplomb de ce repère.

Rappelons ici que cette même ligne reliant Aubange, Villeroux (Bastogne) et Rimièrès près de Liège fut déjà survolée le 18 décembre 1972 à quelque 35 km plus au nord,

1. A vol d'oiseau, La Roche est approximativement à mi-distance entre Liège et Arlon (cf. carte de Belgique publiée dans Infoespace n° 20, p. 29).

2. Enquête faite par M. Alain Parisseaux.

à Ellemelle ; cette observation fut relatée dans Infoespace n° 19, p. 27 (2). Cette lumière non aveuglante était d'une couleur comparable à celle des étoiles et d'une forme légèrement ovoïde, « comme un ballon de rugby », allongée en position horizontale. Il n'y avait aucune variation de luminosité et le phénomène était apparemment stationnaire. Afin de mieux le regarder, M. et Mme Muller, qui tous deux ont une bonne vue, sortirent sur une terrasse et poursuivirent leur observation avec une paire de jumelles (8 x 30).

A l'aide de celle-ci, M. Muller remarqua à la partie médiane de la forme ovale une bande semblable à « une sorte de métal brillant » et de plus il aperçut deux feux blancs à la partie supérieure et deux rouges en vis-à-vis sur la partie inférieure. A la périphérie supérieure de l'ovale il remarqua également un rayonnement de couleur bleutée qui était diffusé entre les deux feux blancs et il lui sembla que ce rayon devait être dirigé vers le sud-ouest. Même avec les jumelles aucun mouvement de rotation ne pouvait être perçu. Les témoins estimèrent que la taille de cette forme ovoïde correspondait plus ou moins à la largeur apparente du pylône se détachant sur l'horizon. La durée totale de cette première phase d'observation dû être d'environ une minute à l'œil nu (dont vingt secondes avec des jumelles pour M. Muller. Il remarqua ensuite un large déplacement de la forme lumineuse vers la gauche avec simultanément une diminution de la brillance et du volume, et poursuivant son observation toujours avec les jumelles, il ne put bientôt plus qu'apercevoir les deux feux rouges. Pour sa femme qui continuait son observation simplement à l'œil nu, elle déclara ne plus constater qu'une lueur rougeâtre dans le ciel. Après s'être déplacé légèrement à gauche, le phénomène changea de cap et se dirigea vers le village de Samrée selon une trajectoire orientée sud-ouest-nord-est.

2. D'autres témoignages faisant état d'objets volant à proximité de lignes H.T. ont également été présentés dans des numéros précédents : Chaudfontaine, 09.12.1972, Infoespace n° 15, p. 34 ; Cuesmes, 14.09.1973, Infoespace n° 17, p. 31 ; Gosselies, 24.04.1974, Infoespace n° 21, p. 40.

Ce déplacement était horizontal, la vitesse modérée et constante sans accélération ni ralentissement.

Cette fois l'épouse du témoin prit les jumelles et aperçut les quatre feux (2 blancs et 2 rouges) ainsi qu'un rayonnement bleuté sur le côté, entre les deux feux blancs, comme l'avait signalé son mari précédemment. Le phénomène se rapprochant d'eux, les témoins entendirent comme un léger ronronnement de moteur plus doux que le bruit d'un avion. Ce bruit était continu et sans variation de tonalité. Bien que les quatre feux fussent nettement visibles avec les jumelles, aucune forme distincte ne pouvait être discernée comme au début de l'observation. Entre ces quatre « balises » Mme Muller crut apercevoir une forme floue, brillante et ayant un éclat métallique gris-bleuté.

Bien que cette fois le phénomène se fut vraisemblablement rapproché des témoins, elle insista encore sur le fait qu'elle ne pouvait distinguer une forme déterminée. A mi-parcours les quatre points lumineux disposés en carré devaient se situer à environ 70 ou 80° d'élévation et l'espace qu'ils délimitaient aurait pu s'inscrire dans le disque de la pleine lune. Après avoir traversé le ciel d'un horizon à l'autre, ils disparurent en direction du nord-est masqués par un rideau de sapins. La durée totale de l'observation fut d'environ une minute trente. (I.C. : 3, I.E. : 2). Ce témoignage est à verser au dossier des phénomènes inexpliqués observés à proximité d'une ligne à haute tension.

Jean-Luc Vertongen.

Help !

Can you translate from French into English and vice versa ? If yes, I would be interested in having your assistance. I am looking for people who would like to lend a hand with my international contacts in America, New Zealand, Japan or Australia and also with various translations.

Please let me know if this kind of work appeals to you by contacting SOBEPS.

Alice Ashton.

Nouvelles

UN ATTERRISSAGE A SAINT-MATHIEU

Ce vendredi 5
journee très cha-
tard dans la soir-
travaux dans les
rivière des Huron
Vers 00 h 45, a-
rent donc de s-
une petite prom-
mière à aperce-
puissant projec-
sol. Il s'agissait
qui allait ça e-
nord, à environ
s'exclama : «
quelque chose
son mari répo-
ment de polic-
voleurs de bé-
la région que
bruit, la lueur
témoins s'en-
Le lendemain
venus install-
l'arrière de la
M. R. était oc-
d'un poste à
épouse l'app-
et allait éten-
quand elle v-
du nord, sa-
fut très surp-
a plus rien à
terres qui n-
d'autre par-
était encor-
n'a que pe-
mit aux té-
le nord...

Il était alo-
quittèrent
d'observer
de coupol-
diamètre,
dans une
et les té-
tente de
avait bier
s'installer
un engin

Nouvelles Internationales

UN ATTERRISSAGE

A SAINT-MATHIAS-DE-CHAMBLY (CANADA)

Ce vendredi 5 octobre 1973 avait été une journée très chargée pour M. et Mme R.N. et tard dans la soirée ils avaient poursuivi leurs travaux dans leur ferme située le long de la rivière des Hurons, à St-Mathias-de-Chambly. Vers 00 h 45, avant d'aller au lit, ils décidèrent donc de se délasser un peu en faisant une petite promenade. Mme R.N. fut la première à apercevoir ce qu'elle prit pour un puissant projecteur en train de balayer le sol. Il s'agissait d'une grosse lumière blanche qui allait çà et là sur un coteau situé au nord, à environ 500 m des témoins. Mme R.N. s'exclama : « Il y a quelqu'un qui cherche quelque chose sur nos terres ». Ce à quoi son mari répondit qu'il s'agissait probablement de policiers en train de poursuivre des voleurs de bétail que l'on avait signalé dans la région quelques jours auparavant. Sans bruit, la lueur continua son manège et les témoins s'en désintéressèrent bien vite.

Le lendemain matin, des ouvriers étaient venus installer une balustrade en fer forgé à l'arrière de la maison de M. et Mme R.N., et M. R. était occupé à installer le branchement d'un poste à soudure quand il entendit son épouse l'appeler. Celle-ci faisait sa lessive et allait étendre son linge derrière la maison quand elle vit une épaisse fumée en direction du nord, sans aucune flamme visible. M. R. fut très surpris car il y a longtemps qu'il n'y a plus rien à brûler dans cette partie de leurs terres qui n'a plus été labourée depuis 9 ans ; d'autre part il venait de pleuvoir et le sol était encore très mouillé. Mais cette fumée n'a que peu d'importance sinon qu'elle permit aux témoins de diriger leur regard vers le nord...

Il était alors 11 h 35, et bientôt les témoins quittèrent la fumée des yeux car ils venaient d'observer dans la même direction, une sorte de coupole jaune-orange d'environ 25 m de diamètre, aux contours flous comme noyés dans une brume. L'objet se trouvait à 500 m et les témoins le prirent tout d'abord pour une tente de campeurs en se demandant qui avait bien pu leur donner l'autorisation de s'installer là. De cet objet est bientôt sorti un engin plus petit (le quart du premier), une

sorte de « bulldozer » également jaune-orange qui lentement s'est éloigné du gros engin pour s'arrêter à environ 65 m de lui, au bord d'un petit ruisseau, près de sa source.

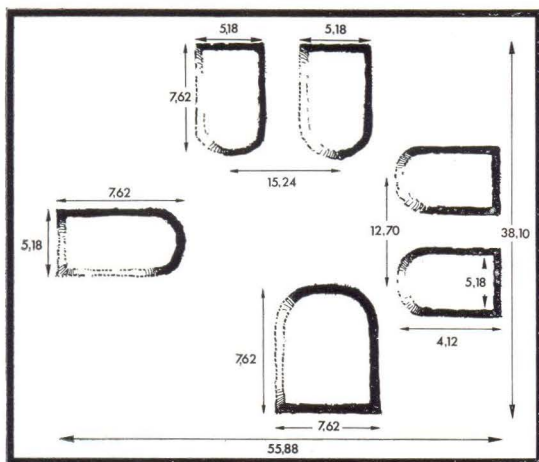
C'est alors qu'il y eut un va-et-vient de cinq petits personnages (plus ou moins 1 m de haut) revêtus d'une sorte de combinaison orange elle aussi et très brillante sous les reflets du soleil. D'abord les témoins crurent qu'il s'agissait d'enfants, de scouts plus exactement. Les êtres se déplaçaient rapidement, sans courir, et paraissaient très affairés et comme pressés de terminer leur « travail ». Les témoins affirment que leurs bras bougeaient comme s'ils avaient quelque chose à porter. D'après Mme R., ces personnages devaient porter un casque ou une coiffure quelconque car à aucun moment on ne vit leurs cheveux.

Après quelques minutes, le petit objet se déplaça de nouveau en continuant de suivre le ruisseau et il s'arrêta à une centaine de mètres du premier arrêt. L'observation dura entre vingt et vingt-cinq minutes, mais les témoins continuèrent à vaquer à leur occupations et ils revenaient de temps en temps voir si les « enfants » étaient toujours là !

Après une courte absence, vers 11 h 55, les témoins constatèrent que les objets et les personnages avaient disparu et c'est à ce moment qu'ils réalisèrent qu'il ne pouvait simplement s'agir de « scouts ». Un peu après midi, leur fille rentra du travail et après avoir entendu le récit de ses parents, elle décida d'aller voir sur place. A l'endroit où l'objet avait été observé, elle découvrit un cercle de 18 m de diamètre où l'herbe aplatie et brûlée à certains endroits. De ce cercle partaient d'autres traces qui conduisaient à un autre cercle plus petit (4 m de diamètre). Dès qu'elle fut chez elle, la jeune fille fut prise de violents maux de tête et de vomissements, comme si elle avait été soumise à une irradiation.

Lors de l'enquête menée un mois plus tard (1), les traces étaient encore parfaite-

(1) Cette enquête a été menée par MM. Wido Hoville et Philippe Blaquièrre ; l'article est extrait du rapport d'enquête et de la revue UFO-Québec, n° 1, pp. 6-8 (Case postale 53, Dollard-des-Ormeaux, P. Q., Canada H9G 2H5).



ment visibles. Dans le plus grand cercle, les enquêteurs trouvèrent trois empreintes rectangulaires disposées aux sommets d'un triangle de 11 m de côté. Chacune de ces empreintes était elle-même formée de plusieurs dépressions (voir plan ci-dessus).

Notons enfin qu'aucune mesure de radioactivité ne put être effectuée et qu'on trouve non loin de là deux lignes à haute tension. Un pipeline passe à l'ouest du site de l'atterrissage qui lui-même se trouve sur un axe synclinal qui vient du sud-ouest vers le nord-est. D'autre part un proche voisin a affirmé que le jour de l'observation, il avait pu voir un grand objet s'envoler sans bruit en direction de Rougemont et disparaître dans le ciel.

UN OVNI REPOND A DES SIGNAUX LUMINEUX EN ESPAGNE...

Le 14 juin 1973, Santiago Pulido Romero, 46 ans, marié et père de six enfants fut le témoin d'une observation d'OVNI qu'il n'est pas prêt d'oublier. Cette observation eut lieu près du château de Medellín (à 200 km au nord de Séville, dans l'Estrémadure, Espagne). A 04 h 30 du matin, M. Romero se rendait à Santiago en voiture. La nuit était encore très noire, et en passant près d'un bosquet d'arbustes, non loin de la ferme de son père, il aperçut une très vive lueur qui l'éblouit.

Citons M. Romero : « Je vis un étrange objet en forme de pot, volant à basse altitude,

peut-être à 100 m ; il se déplaçait à une vitesse incroyable, si rapidement que j'eus beaucoup de peine à le suivre des yeux. Déjà il était près du château. Comme l'apparition se rapprochait, une peur irrésistible s'empara de moi. Il me vint à l'esprit d'éteindre les phares de ma voiture et de continuer en deuxième vitesse. Je tremblais de partout. L'engin m'accompagnait parallèlement à la route, à environ 70 m sur la droite. J'ai réallumé les phares et immédiatement l'OVNI s'est rapproché rapidement et s'est aussitôt éloigné dès que je les éteignis à nouveau. Arrivé en vue de la ferme de mon père, je vis que cela « stationnait » à environ une centaine de mètres d'altitude, montant et descendant alternativement. De peur, je suis couru m'enfermer dans la maison. Après ce premier réflexe de panique, reprenant mon courage, je suis sorti quelques instants plus tard, empoignant une fourche pour le cas où j'aurais eu à me défendre.

L'OVNI était toujours là, au-dessus de la ferme. La lumière émise par l'engin éclairait le paysage comme en plein jour. Ce fut alors que j'orientai la voiture dans sa direction et allumai les phares pour voir ce qui arriverait. Cela resta immobile puis commença à se mouvoir, en fonçant dans ma direction chaque fois que les phares étaient allumés, et revenant en arrière dès que je les éteignais...

L'enquête se poursuivit en ces termes :

Q. : — Comment le phénomène se déplaçait-il ?

R. : — A une vitesse élevée et il tournait sur son propre axe. A certains moments, cela ressemblait à une étoile, l'instant suivant, il était tout près de moi. Il me donnait l'impression de vouloir faire des zigzag, ou encore bouger comme un pendule. C'est difficile d'expliquer simplement et à l'aide de mots. Bref, imaginez une trombe, un incroyable tourbillon.

Q. : — Quelle était sa forme ?

R. : — C'était rond, comme une sorte de tour se terminant en pointe au sommet (N.D. L.R. : il s'agissait d'un cône). A l'intérieur de la partie ronde, transparente, on voyait une lumière jaune assez intense. La tour semblait faite de métal.

Q. : — Vous avez-vous vu au moment où c...

R. : — Oui, j'étais très grands, partant avec ra... et ayant quel...

un casque ; c...

Q. : — Quelle...

R. : — J'estime la partie ronde, bien atteindre...

Q. : — Cela...

R. : — Non, c'est le plus total.

Q. : — Commen...

à la ferme ?

R. : — Et bien, soit levé, soit...

alors que l'engin en direction...

arrivèrent à la blanc comme...

je vivrai, je n'ai jours été for...

pensais que c'était gabonds ou...

qu'il existe qu...

Q. : — Que...

R. : — Ce que Il ne peut rien...

Ceux qui étu... peuvent me...

Q. : — A qu...

le plus proch...

R. : — Envir...

sionnant, silenc...

je ne sors plu...

j'attends que...

En complém...

Pulido Rome...

personnes o...

jeune homm...

dirigeait vers...

cet OVNI. Il...

habitants de...

Au cours de...

deux officier...

ver et en av...

...ET AU BF...

Dans la nuit...

Q. : — Vous dites que cela était transparent ; avez-vous vu quelque chose à l'intérieur au moment où cet objet vint près de vous ?

R. : — Oui, j'ai vu nettement trois hommes très grands, plus de 2 m de haut, se déplaçant avec raideur, comme sur commande et ayant quelque chose sur la tête, comme un casque ; ces gens marchaient...

Q. : — Quelles dimensions avait cet objet ?

R. : — J'estime à 20 m le diamètre de la partie ronde, la hauteur de la tour devait bien atteindre les 10 m.

Q. : — Cela émettait-il un bruit inhabituel ?

R. : — Non, cela se déplaçait dans le silence le plus total.

Q. : — Combien de temps avez-vous veillé à la ferme ?

R. : — Et bien, jusqu'à ce que le Soleil se soit levé, soit environ vers 06 h 00. C'est alors que l'engin disparut à grande vitesse en direction de Villanueva. Quand mes fils arrivèrent à la ferme, j'étais encore blême, blanc comme du lait. Aussi longtemps que je vivrai, je n'oublierai jamais cela. J'ai toujours été fort sceptique sur ces choses, je pensais que ce n'étaient qu'inventions de vagabonds ou de rêveurs. Maintenant je sais qu'il existe quelque chose...

Q. : — Que pensez-vous que cela soit ?

R. : — Ce que j'ai vu n'est pas de ce monde. Il ne peut rien y avoir de semblable à cela. Ceux qui étudient sérieusement ces choses peuvent me demander ce qu'ils veulent.

Q. : — A quelle distance était-il lorsqu'il fut le plus proche de vous ?

R. : — Environ 50 m ; ce fut terrible, impressionnant, silencieux et si brillant. Maintenant, je ne sors plus jamais aussi tôt de chez moi, j'attends que le soleil soit levé...

En complément au témoignage de Santiago Pulido Romero, signalons le fait que d'autres personnes ont également vu l'objet. Ainsi un jeune homme qui venait de La Oliva et se dirigeait vers Medellin observa le manège de cet OVNI. Il fut également aperçu par deux habitants de San Benito, un village voisin. Au cours de l'enquête, on apprit aussi que deux officiers de police auraient pu l'observer et en avaient fait part à des amis.

...ET AU BRÉSIL

Dans la nuit du 13 septembre 1973, un mois

à peine après les événements de Medellin (Espagne), Mlle Lucia Paula Peixoto, 20 ans, habitant dans le quartier Vila Santé Fé, à Gravatay, roulait en voiture dans la direction d'Ijuí (Rio Grande do Sul - Brésil).

Elle était accompagnée d'amis, Marcos Gaertner (24 ans), Sela Gaertner Rodrigues (29 ans) et une autre personne connue sous le pseudonyme de « Maninho ». Vers 01 h 30, alors que la voiture se trouvait à 20 km d'Ijuí, les quatre témoins observèrent ensemble comme une « grosse étoile » dans le ciel. Cet « objet » lumineux avait une couleur bleu clair ; il augmentait et diminuait de grandeur. La grosse étoile, d'éclat variable, commença à descendre vers le sol, ses dimensions augmentant au fur et à mesure qu'elle s'en rapprochait. Les témoins purent alors parfaitement décrire le phénomène ; c'était un objet de forme ovale, d'une couleur jaune foncé, tirant vers le rouge. Quand il eut atteint sa grandeur maximale, il était égal à l'espace qu'occupe le 1/4 de la pleine lune. Dans la partie inférieure, il y avait une source lumineuse d'une même couleur jaune foncé, mais toutefois moins « brillante ». Cette source lumineuse était orientée en direction de la voiture. Fait curieux, alors que le véhicule poursuivait normalement sa route, le faisceau émis par cette source n'atteignait pas la voiture.

L'objet accompagnait le véhicule, se tenant à l'avant de ce dernier, du côté gauche de la route ; d'après les témoins, la distance entre la voiture et l'objet resta constante, elle était de l'ordre de 2 à 3 km. Après quelques minutes d'accompagnement, l'objet s'éleva à la verticale jusqu'à reprendre une grandeur apparente à celle d'une étoile de couleur bleu clair. Marcos, qui avait pris le volant, se mit à rouler en zigzag sur la chaussée, en éteignant et rallumant les phares. Aussitôt ces signaux furent reproduits par l'objet qui se déplaça alors selon une trajectoire brisée. Sa luminosité augmentait et diminuait, et un autre fait plus singulier fut observé : le rayon lumineux émis par le phénomène augmentait et diminuait de longueur, sans toutefois jamais illuminer la voiture et ses passagers.

Ensuite, les témoins résolurent de stopper

la voiture et de sortir sur la route pour mieux observer ; le conducteur laissa les phares allumés. Ils se placèrent devant le véhicule — à l'exception de Maninho assez craintif — pour être bien vu par le mystérieux engin. Ils firent des gestes en sa direction et bientôt les témoins se rendirent compte que l'objet stationnait en fait à basse altitude, à environ 2 ou 3 km d'eux. A un moment, l'objet sembla vouloir se poser car il vint vraiment très près du sol.

Les quatre personnes reprirent enfin la route vers Ijuí, et pour la troisième fois, le phénomène vint se placer sur le côté gauche du véhicule en réduisant son altitude et en projetant un faisceau lumineux en direction de la voiture. Selon Lucia, ce rayon était très différent de ce qu'elle connaissait, elle le décrit comme s'il avait été constitué de « lumière dense, condensée, compacte ». Durant tout le temps que devaient durer les faits (environ une heure), l'OVNI accompagna la voiture, et à aucun moment, il n'y eut d'interférences dans la réception des émissions radio, ni d'ennuis au niveau du moteur ou des phares. Lucia, qui paraît au courant du problème OVNI, devait rapporter que pendant les événements, elle eut comme l'impression qu'on essayait d'entrer « mentalement en contact avec elle ». A Ijuí, les témoins eurent connaissance d'autres observations qui eurent lieu dans les alentours de la ville, à plusieurs reprises, également entre 01 h 30 et 02 h 00, mais deux semaines plus tôt, au tout début du mois de septembre. (Enquête menée par J. Victor Soares, de Gravatay, Brésil).

Commentaires

Il y a d'étranges similitudes entre l'observation de Medellin (Espagne) et celle d'Ijuí (Brésil), un mois séparant à peine les deux cas. On y retrouve un phénomène qui tantôt est ponctuel (grosse étoile), et tantôt se rapproche à faible distance des témoins. Il y a également la volonté des témoins d'entrer en contact avec l'objet observé en utilisant les phares d'une voiture et plus important, la réponse du phénomène à ces appels.

Pour ce qui est du cas brésilien, on y retrouve aussi un phénomène de « lumière solide » sur lesquels nous reviendrons pro-

chainement dans un article plus complet. Mais rappelons qu'une des principales observations de tels faisceaux cohérents eut lieu à Trancas, province de Tucuman, en Argentine, le 21 octobre 1963 (voir *Infoespace* n° 9, pp. 29-36).

D'autre part, dans les témoignages recueillis après l'observation d'Ijuí, il est fait mention d'un rayon lumineux de 2 à 3 km de long qui s'arrêtait brusquement devant la voiture, sans jamais atteindre celle-ci, même lorsqu'elle était en mouvement. Là encore, des faits semblables ont déjà été observés à d'autres époques et en d'autres lieux. L'une des observations de ce type se déroula le 21 août 1968, à Villiers-en-Morvan (France). L'affaire se déroula en plein jour, et d'un objet posé au sol à environ 2 km d'eux, les témoins virent sortir lentement un faisceau lumineux compact qui s'allongea jusqu'à atteindre au bout de 5 à 10 minutes, un point situé à une quarantaine de mètres d'eux. Ce « tube de lumière » avait un diamètre de l'ordre de 1,50 m. Par la suite ce faisceau se contracta à nouveau et l'objet finit par s'éloigner (1).

Ces traits communs renforcent bien évidemment chacun des cas pris séparément et montrent la cohérence interne du phénomène OVNI.

HUMANOÏDE ET OVNI RAPPROCHÉ DANS LE NEW HAMPSHIRE (U.S.A.)

Le New Hampshire a connu durant l'été 1974 une vague d'observations particulièrement importantes. Nous commencerons par le témoignage d'une personne qui affirme avoir vu un humanoïde à Hampton. Cette région a toujours été particulièrement favorisée, puisqu'en 1973 on y avait déjà rapporté un cas d'atterrissage d'OVNI avec occupant. D'autre part, c'est à 16 km de là, à Exeter, qu'eurent lieu les fameuses concentrations d'OVNI en 1965-66. Le New Hampshire (état du nord-ouest des Etats-Unis, près de la frontière avec le Canada) connut d'autres cas d'humanoïdes, notamment à Goffston où deux observations furent signalées au début de novembre 1973.

(1) Pour des détails complémentaires sur cette observation, voir *Phénomènes Spatiaux*, revue du GEPA, n° 18, décembre 1968, pp. 24-26 ; et *Lumières Dans La Nuit*, n° 96, décembre 1963, pp. 11-13.

Mais revenons
mai 1974, vers
ton (qui désir
gnait seul à p
Soudain le té
dal s'approch
descendant à
la plage. L'eng
était de forme
un bord circu
de plusieurs l
pieds terminé
bourrelet.

Pendant tout
l'OVNI dégage
sorte de bou
tif ». Quelque
une trappe s
comme si ell
cet instant, u
domina le b
nait de l'eng
verture de c
ge. Le tém
(brouillard ?)
moment de
lard s'étenda
L'humanoïde
portait un vé
aux pieds. (L
s'agissait-il
pièce ? D'au
tion de teir
neux. Deux
maxillaires
que et desc
nage ne fit
avant de ré
referma au
partit dans
venu. L'obs
minutes (le
précis).

Après la c
examina le
Dans les c
quatre piec
rose » dans
épais. L'en
céan, à ma
étaient gra

complet.
pales ob-
érents eut
an, en Ar-
nforespace

s recueillis
ait mention
m de long
t la voitu-
-ci, même
Là encore,
é observés
itres lieux.
ype se dé-
s-en-Morvan
plein jour,
viron 2 km
entement un
s'allongea
10 minutes,
e de mètres
vait un dia-
la suite ce
u et l'objet

bien évidem-
parément et
du phénomè-

ROCHÉ DANS

ant l'été 1974
ticulièrement
ns par le té-
affirme avoir
ette région a
vorisée, puis-
porté un cas
occupant. D'au-
Exeter, qu'eu-
ations d'OVNI
(état du nord-
la frontière
res cas d'hu-
ston où deux
au début de

sur cette obser-
revue du GEPA,
et Lumières Dans
11-13.

Mais revenons à la présente vague. Le 20 mai 1974, vers minuit, un habitant de Hampton (qui désire garder l'anonymat) se baignait seul à proximité de la plage de la ville. Soudain le témoin aperçut un objet discoïdal s'approchant parallèlement à l'océan et descendant à la verticale pour se poser sur la plage. L'engin, d'un diamètre de 15 à 18 m, était de forme biconvexe ; sur chaque face, un bord circulaire occupait le centre. Muni de plusieurs lumières, il reposait sur quatre pieds terminés chacun par une sorte de bourrelet.

Pendant toute la durée de l'observation, l'OVNI dégagea de la chaleur et émit une sorte de bourdonnement ou « bruit pulsatif ». Quelques minutes après l'atterrissage, une trappe s'abaissa de la face inférieure, comme si elle pivotait autour d'un gond. A cet instant, un « bruit de moteur électrique » domina le bourdonnement initial qui provenait de l'engin. Par la pente créée par l'ouverture de cette trappe, sortit un personnage. Le témoin remarqua une « humidité » (brouillard ?) qui émanait de l'occupant au moment de sa sortie de l'objet ; ce brouillard s'étendait jusqu'à 70 ou 80 m.

L'humanoïde mesurait au moins 1,80 m et portait un vêtement le recouvrant de la tête aux pieds. (Ici la description est peu claire : s'agissait-il d'un vêtement fait d'une seule pièce ? D'autre part, il n'y a aucune indication de teinte). Ce vêtement était volumineux. Deux tubes partaient de l'arrière des maxillaires pour se joindre derrière la nuque et descendre le long du dos. Le personnage ne fit que quelques pas sur le sable avant de réintégrer l'engin dont la porte se referma aussitôt. L'OVNI décolla alors et partit dans la même direction d'où il était venu. L'observation avait duré de 20 à 60 minutes (le témoin ne peut guère être plus précis).

Après la disparition de l'objet, le témoin examina le sol avec une lampe de poche. Dans les creux formés par la pression des quatre pieds, il y avait comme une « pâte rose » dans laquelle se trouvait un liquide épais. L'engin ayant atterri au bord de l'océan, à marée descendante, les empreintes étaient grandes et profondes. A l'endroit où

la trappe s'était ouverte, des traces du même produit rosé apparaissaient. Au matin, la marée avait évidemment nivelé toutes ces empreintes, seule subsistait une tache rougeâtre à l'emplacement de la trappe.

L'observation eut lieu dans le Comté de Rockingham, à environ 150 m au nord de l'embouchure du fleuve Hampton. Le lieu d'atterrissage se trouve à environ 2 km à l'est d'un emplacement prévu pour l'installation d'une centrale nucléaire, en plein marais salant (Scabrook). Des travaux de prospection sont en cours, les tuyauteries d'évacuation de l'eau de refroidissement du réacteur seront placées dans le marais et déboucheront dans l'Océan Atlantique à l'endroit précis de l'atterrissage.

L'enquête fut menée par M. John Oswald, 24 heures après les faits. C'est l'employeur du témoin qui téléphona à l'enquêteur pour le prévenir. De l'avis de son patron, le témoin est agréable et bon travailleur, physiquement en bonne santé et d'humeur joyeuse. L'enquêteur pense quant à lui que le témoin est un peu simple d'esprit. Il affirme n'avoir jamais lu de livres traitant du problème des OVNI, sa seule lecture étant la Bible. Selon John Oswald, il est peu probable qu'une personne aussi simple ait pu fabriquer de toutes pièces une telle observation regorgeant de détails en accord avec ce qu'on connaît du phénomène OVNI.

Signalons toutefois que ce témoin avait déjà fait une observation auparavant, en 1972. Il s'agissait là aussi d'un objet ayant atterri sur une plage isolée, au lac Chaamplain, près de Barlington (Vermont). L'OVNI était blanc comme de la craie et s'était posé en plein jour. Il avait la forme convexe d'une double lentille et reposait sur des pieds. Il était resté sur place entre 30 minutes et une heure avant de décoller. Aucun occupant ne fut observé. D'autre part, l'enquête menée auprès de la police et des garde-côtes révéla qu'aucun rapport ne leur était parvenu pour la soirée du 20 mai 1974. Toutefois, on avait signalé une autre observation assez similaire qui s'était déroulée à Nashua, à quelques dizaines de km à l'ouest de Hampton, trois à quatre heures plus tôt, c'est-à-dire vers 20 h 00.

Quinze jours plus tard, une nouvelle observation rapprochée allait être signalée dans le New Hampshire. Le jeudi 6 juin 1974, à 21 h 30, Mme Viviane Stevens de South-Hampton, quittait une assemblée de parents et de professeurs de l'école primaire de la ville. Elle était accompagnée de sa nièce, Mlle Helen Mispilkin, et de ses deux enfants : Richard (11 ans) et Barbara (10 ans).

Au moment où la voiture venait de s'engager sur la route d'Exeter, Richard, qui était assis du côté droit, aperçut quelque chose dans le ciel. Mme Stevens se souvient d'avoir entendu son fils dire : « Regardez comme cette lumière brille là-haut ! ». Les autres occupants l'aperçurent également. D'abord Mme Stevens pensa que cette lueur se trouvait au sommet d'une tour, mais elle se rendit vite compte que la lueur semblait suivre la voiture. Comme ils approchaient de leur domicile, la lumière parut plus grande et plus proche. Au moment où la voiture tournait à angle droit dans une rue, l'objet traversa brusquement, dépassa le véhicule et vint se planter devant lui, juste au-dessus d'un orme qui se trouvait dans un pré tout proche, à environ 30 m de la route.

Mme Stevens poursuit son récit : « La chose n'émettait aucun son et il y avait des lumières de toutes les couleurs. Une fois, c'était une lumière rouge, puis une verte. L'engin ressemblait à un capuchon d'enfant à fond rond, la partie inférieure avait l'aspect d'un bol de 5 à 6 m de largeur. Le dessus, plus petit, pouvait avoir 1,50 m de diamètre et le sommet de l'engin était d'un rouge lumineux. La base du bol avait le pourtour doté de lumières. Les lumières rouges semblaient les plus brillantes. Elles variaient du rouge au bleu, puis au vert pour ensuite avoir toutes les couleurs en même temps. Au centre, entre les deux parties, une bande de lumière blanche paraissait lancer des étincelles et donnait l'impression de tourner ».

Les deux femmes et les enfants entrèrent dans la maison de Mme Stevens située à environ 200 m du coin de la rue, et racontèrent immédiatement leur aventure à un autre fils de Mme Stevens, Todd, qui venait d'être diplômé de la Awesbury Heigh School et passait la soirée en compagnie de son

amie, Mlle Kathy Onelette. Aussitôt les deux jeunes gens sortirent mais ils ne virent rien d'anormal.

Cependant, au moment où il quittait la maison de son amie qu'il venait de reconduire chez elle, Todd aperçut le même engin brillant toujours au-dessus de l'orme dans le pré. Il rentra immédiatement pour prévenir sa mère en criant : « Maman, il est encore là ! ». Toute la famille monta alors en voiture pour se rendre vers une petite colline où se trouvait l'habitation de M. et Mme Cynenski. De là les témoins voyaient clairement l'OVNI, toujours immobile à l'aplomb du grand orme. En fait cette immobilité n'était qu'apparente, car en observant bien, les témoins virent qu'il oscillait sur place, en tremblant. Mme Stevens, veuve, mère de cinq enfants, trouvait le spectacle enthousiasmant : « Cette chose était si belle que j'aurais aimé pouvoir voler dedans, à condition qu'ils me ramènent », dira-t-elle plus tard. Quant à Mlle Mispilkin, elle avoua avoir été plutôt effrayée par l'engin.

Alors que les témoins continuaient à observer le phénomène depuis cette route légèrement surélevée, Mme Stevens décida d'aller avertir les Cynenski. Au moment où elle s'éloignait, un avion s'approcha de l'endroit où se trouvaient les témoins, et l'OVNI descendit en direction d'une dépression du terrain, par saccades. Comme il disparaissait à leurs yeux, une vive lueur rouge éclaira le champ et bientôt l'objet disparut définitivement. Seul l'avion continuait de tourner au-dessus de la région. Après être rentrés chez eux, les témoins sortirent à plusieurs reprises sans plus jamais voir l'étrange phénomène ; vers 23 h 00, plusieurs avions vinrent à nouveau survoler l'endroit.

Par crainte de ne pas être pris au sérieux, aucun témoin ne rapporta immédiatement les faits aux autorités. Ce n'est que le lundi suivant que Mme Stevens appela la base de Pease Air Force de Portsmouth espérant obtenir quelques informations au sujet de ce qu'elle avait vu, mais les militaires ne voulurent rien lui dire et lui demandèrent plutôt de décrire ce qu'elle avait observé et d'en faire un rapport à la police locale. Plus tard l'information fut communiquée à

la presse et e
respondant du
Mais la région
semble être
cueillant pou
août suivant,
plus belle air
gal, enquêteu
res du dimar
de police de
Alden, furent
I-93 pour arr
suspecte. Ils
hicule, face à
route qui men
on, l'auto
Comme à l'h
port par radi
31, le charg
sheriff du Co
vel appel de
signalaient
OVNI, au su
Saubornton.

Entre 03 h 31
joint du dép
servation. Pe
Belmont, en
les lieux où
cier Michael
Norman Sta
l'observation
re qui suivit
le groupe a
l'aide de lar
policiers es
l'engin. A 0
péré, et à 0
un troisième
sés en trian
second au n
est. Entre 0
engin fit so
allure pour
A 05 h 02,
mont quitte
service nor
suivirent un
fut observée
mation trian
s'envoyaien

les deux
rent rien

t la mai-
conduire
engin bril-
dans le
prévenir
st encore
en voiture
ine où se
Cynenski.
ent l'OVNI,
grand or-
t qu'appas-
témoins
tremblant.

q enfants,
ant : « Cet-
urais aimé
qu'ils me
uant à Mlle
tôt effrayée

nt à obser-
route légè-
décida d'al-
ent où elle
de l'endroit
l'OVNI des-
sion du ter-
disparaissait
uge éclaira
arut définiti-
de tourner
être rentrés
à plusieurs
étrange phé-
s avions vin-
it.

s au sérieux,
immédiatement
que le lundi
a la base de
uth espérant
au sujet de
militaires ne
demandèrent
avait observé
police locale.
mmuniquée à

la presse et enfin à Raymond E. Fowler, cor-
respondant du NICAP.

Mais la région des lacs du New Hampshire
semble être un endroit particulièrement ac-
cueillant pour les OVNI, puisque dès le 11
août suivant, la vague allait reprendre de
plus belle ainsi qu'en témoigne Larry Spei-
gal, enquêteur du MUFON. Aux petites heu-
res du dimanche 11 août 1974, les officiers
de police de Telton, MM. Mark Paine et Mike
Alden, furent chargés de surveiller la route
I-93 pour arrêter éventuellement une voiture
suspecte. Ils étaient installés dans leur vé-
hicule, face à l'ouest, afin d'avoir vue sur la
route qui menait vers le sud et d'où, pensait-
on, l'auto recherchée devait déboucher.
Comme à l'habitude, ils envoyèrent un rap-
port par radio, il était alors 03 h 30. A 03 h
31, le chargé de dépêches du bureau du
sheriff du Comté de Belknap reçut un nou-
vel appel des deux officiers de police qui
signalaient ce qui leur semblait être un
OVNI, au sud-ouest de leur position vers
Saubornton.

Entre 03 h 31 et 03 h 47, Steve Hodges, l'ad-
joint du département du sheriff vérifia l'ob-
servation. Pendant ce temps, la police de
Belmont, en patrouille de nuit, se rendit sur
les lieux où elle arriva vers 04 h 00. L'offi-
cier Michael McCarty et l'officier principal
Norman Stanley confirmèrent à leur tour
l'observation. Par après (dans le quart d'heu-
re qui suivit), la police de Guilford rejoignit
le groupe au rond point de Saubornton. A
l'aide de lampes torches bleues, les divers
policiers essayèrent de communiquer avec
l'engin. A 04 h 19, un second objet est re-
péré, et à 04 h 30, Mark Paine en observe
un troisième. Les trois objets étaient dispo-
sés en triangle, le premier au sud-ouest, le
second au nord-ouest et le troisième au sud-
est. Entre 04 h 39 et 04 h 41, un quatrième
engin fit son apparition en s'élevant à vive
allure pour se diriger vers Concord, au sud.
A 05 h 02, la voiture des policiers de Bel-
mont quitte le groupe pour reprendre son
service normal ; dans les deux minutes qui
suivirent une activité lumineuse anormale
fut observée pour les OVNI toujours en for-
mation triangulaire. Il semblait que ces objets
s'envoyaient des rayons lumineux les uns

vers les autres ; en même temps, ils sem-
blaient prendre de l'altitude. A 05 h 11, l'offi-
cier adjoint Hogges quitte les lieux, suivi, à
05 h 17, par les policiers de Telton.

Seuls restent sur place les officiers Alden et
Paine. Durant le reste de l'observation, leurs
propos furent enregistrés ; en voici quelques
extraits :

« Par moment, il se détache sur le fond du
ciel, à peu près à 1/4 de mile d'ici (400 m)...
Il vient de plonger en s'éloignant... Nous fai-
sons un appel avec nos lumières bleues et
il semble y répondre. Il vient de tourner et
en pivotant, il émet des lueurs rouges et
bleues. Il est maintenant à 1/2 mile (800 m)
de nous environ... Les lumières se font de
plus en plus brillantes, puis plus ternes.
Quand nous faisons un appel, il répond en
changeant de couleur... Je ne sais pas ce
que vous ressentez, mais je suis terriblement
nerveux. Regardez comme elles bougent...
Regardez comme elles changent... Cela
vient sur nous... Regardez elles viennent de
plonger... Nous voyons de temps en temps
un rayon qui sort par le dessous... Quand
nous faisons un appel avec nos lampes tor-
ches bleues, il se rapproche... Fais un peu
un appel... Notez que cette chose nous en-
voie des signaux... Savez-vous ce qu'il va ar-
river ? On va nous traiter de toqués... ».

Lorsque le phénomène était très proche, les
policiers purent mieux le décrire : il s'agis-
sait d'une sorte de corps de forme ellipti-
que, surmonté d'un dôme et mesurant une
bonne dizaine de mètres de diamètre.

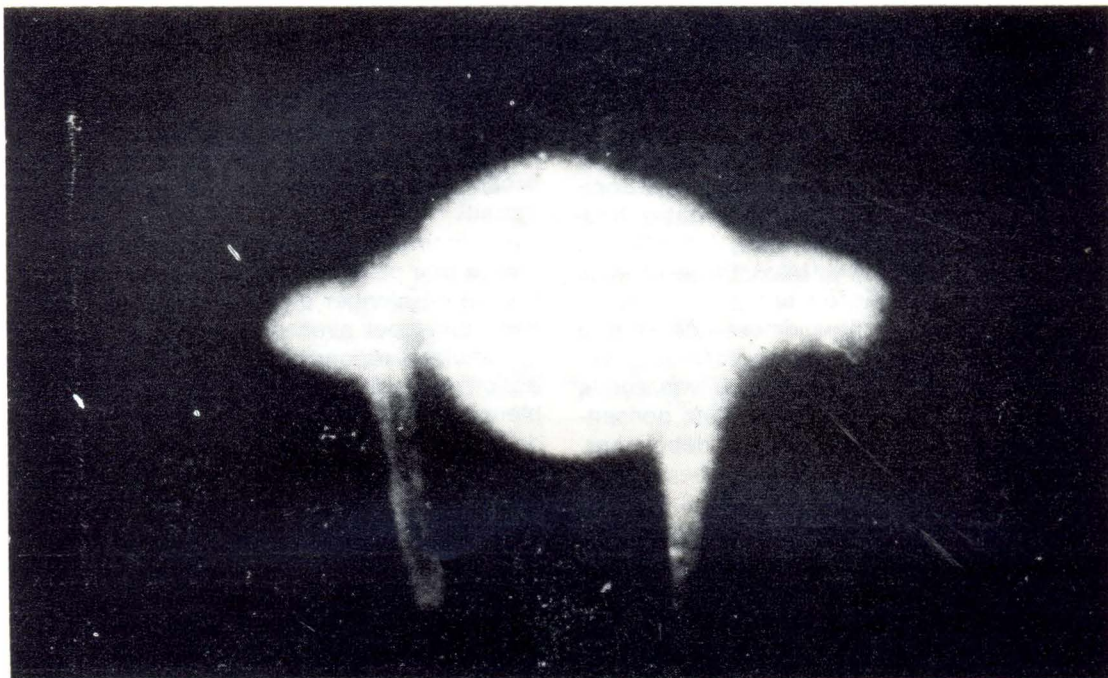
De nombreuses autres observations d'objets
volants non identifiés furent rapportées à la
police durant cette période. A Prescott Hill, la
famille Loginex observa un « objet orange en
forme d'œuf » ; selon le témoin principal,
« l'objet était très brillant et suivi par trois
avions ; il laissa tomber quelque chose et puis
disparut derrière une colline ; quelques ins-
tants plus tard, il réapparait, mais sa
lumière semblait animée de pulsations ». En-
fin, au-dessus du lac Wermepesaukee, plu-
sieurs lumières blanches et bleues vinrent
tournoyer.

Textes et traductions de Mmes Anne-Marie Abrassart
et Gisèle Nachtergaele, MM. Michel Abrassart, Michel
Bougard et Claude Bourtembourg.

Le dossier photo d'inforespace

Rio de Janeiro, Brésil, 2 octobre 1971

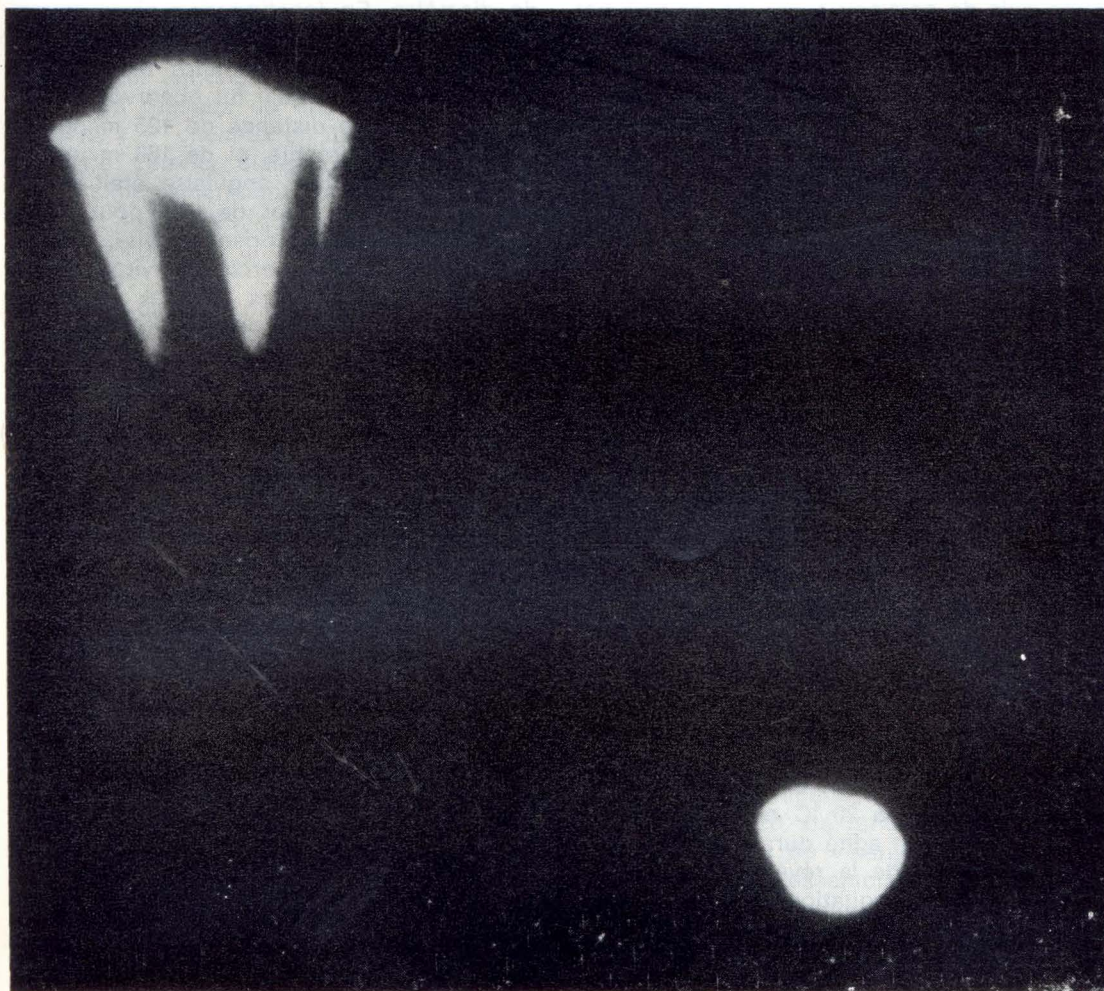
60



Il était approximativement 19 h 50 ce vendredi 2 octobre 1971, et le quartier Vila Cardoso Bairro Sao Cristavao, en plein centre industriel de Rio de Janeiro, avait déjà beaucoup perdu de l'agitation qu'il connaît en pleine journée. Vânia (9 ans) et sa marraine Vera (21 ans) venaient de terminer leur repas du soir, et assises sur les marches de leur maison, à hauteur du pavé de la rue, elles prenaient l'air frais de ce début de soirée et se reposaient en regardant les rares allées et venues de quelques passants. Soudain la petite Vânia s'écria : « Regardes-là, Vera, il y a un avion ! ». Vera avait aussi aperçu quelque chose dans le ciel, une sorte d'objet lumineux jaune qu'elle prit d'abord pour un hélicoptère tant sa vitesse était lente (environ 5 km/h). Les deux jeunes filles restèrent assises pendant encore trois minutes, à contempler cet objet qui s'approchait d'elles. Bien vite Vera comprit qu'il ne pouvait s'agir d'un engin ordinaire car il ne faisait aucun bruit et qu'il se trouvait à seulement quelques mètres d'elles. L'objet finit par s'immobiliser à environ une vingtaine de mètres des témoins, à 2 ou 3 m au-dessus d'un transformateur de la rue.

Bien que l'OVNI fut proche, on ne percevait guère de détails. Vera aperçut cependant comme un corps central prolongé par deux axes lumineux latéraux. Des appendices lumineux, au nombre de trois (jaune, bleu et rouge), en pulsation, étaient également visibles. L'objet se rapprocha encore des jeunes filles et vint s'immobiliser à leur verticale, juste au-dessus d'un poteau d'éclairage, à seulement 8 m au-dessus de la rue. L'OVNI ne restait pas à l'arrêt, mais s'élevait légèrement pour redescendre aussitôt. C'est à ce moment que deux personnes passèrent dans la rue. Elles purent admirer le spectacle mais l'interprétèrent comme étant dû au « passage d'un satellite »... Tandis que la jeune Vânia avait littéralement les yeux rivés sur l'objet, Vera, quant à elle, sentit une inquiétude monter en elle et se mit à paniquer devant cet engin inconnu qui paraissait les surveiller. Elle appela immédiatement Walker, le frère aîné de Vânia, mais celui-ci était occupé et ne se dérangea pas. Vera courrut alors vers le centre du quartier distant d'une trentaine de mètres, et Vânia la suivit. Elles essayèrent d'alerter des voisins en appelant, et c'est ainsi que Mlle

Sheyla Fe
elle. Elle
M. Nelson
appareil p
fille, 21 a
immédiate
avait suiv
à travers
à faible h
tier.
Déjà d'au
(une diza
au maxim
pour pre
graphies



Sheyla Fernandes Cardoso sortit de chez elle. Elle était accompagnée de son fiancé, M. Nelson Calmon Schubsky, muni de son appareil photographique, un Leica. La jeune fille, 21 ans, et son ami, 24 ans, aperçurent immédiatement l'étrange objet car celui-ci avait suivi Vânia et Vera dans leur course à travers l'enfilade des maisons, en volant à faible hauteur au-dessus des toits du quartier.

Déjà d'autres personnes s'étaient amassées (une dizaine environ) et M. Schubsky ouvrit au maximum le diaphragme de son appareil pour prendre immédiatement deux photographies de l'objet. Celui-ci laissait mainte-

nant voir trois lumières (blanc, jaune et rouge), le corps central était plutôt rosé et comme entouré d'un liseré rouge. Il était animé d'une pulsation rapide et on apercevait comme trois petits trous à sa partie inférieure. Des trois lumières partaient des faisceaux lumineux qui n'atteignaient pas le sol.

L'objet se déplaça en direction d'une cheminée de l'usine « Helena Rubinstein » toute proche (environ 70 m), devint rouge bleuté avec un éclat plus vif, comme un métal porté au rouge, puis disparut, caché par certains bâtiments de l'usine. Il réapparut au bout d'un moment, sa coloration passa au

jaune puis de nouveau au rouge, et finit par disparaître définitivement aux yeux des témoins. Certaines personnes habitant de l'autre côté du pâté de maisons, là où l'OVNI disparut, dirent avoir aperçu comme une lueur rouge dans le ciel mais rien de plus.

Données techniques

appareil : Leica III F

objectif : lentille Sonitar (50 mm)

diaphragme : 2,8

film : Orwo (20 ASA)

vitesse : 1/40

Compléments à l'enquête

Cinq témoins furent interrogés par les enquêteurs de la SBEDV une dizaine de jours après l'observation (aux quatre cités précédemment, il convient d'ajouter Mme Neuza, une autre habitante du quartier qui eut l'occasion d'observer le phénomène).

Chaque témoin fit un certain nombre de croquis de l'objet et, à quelques détails près, ils concordent tous avec les photographies prises par M. Schubsky. Ce dernier devait déclarer : « Dès que je fus rentré chez moi, j'ai téléphoné à M. Bruno, chef de reportage au journal « Correio da Manhã » pour lui demander de me donner des renseignements quant au développement de mon film. Cette opération eut lieu à 20 °C et durant 20 minutes. Le film était agité durant 10 secondes à chaque minute de la révélation (durant la première minute l'agitation était maintenue pendant 20 secondes). Les travaux se firent dans l'obscurité la plus totale et la température de 20 °C fut maintenue grâce à des cubes de glace. Grâce à cette technique, la sensibilité du film a pu passer de 20 à environ 150 ASA ».

Il faut signaler d'autre part qu'à la même date, à différentes heures, un OVNI du même type avait été observé au-dessus de la région de Rio de Janeiro. Quatre jours plus tard, c'est-à-dire le 6 octobre, un autre objet, plus grand que le premier, de couleur jaune, vint à nouveau survoler le quartier de Sao Cristovao. Il était alors 22 h 00, et à deux reprises l'OVNI a survolé et contourna la tour de la fabrique de cosmétiques « Helena Rubinstein ».

Sur les négatifs originaux, l'objet ne représente guère qu'une tache d'environ 1 mm

de diamètre. En fonction des divers témoignages et de l'analyse des clichés, il ressort que l'OVNI avait un diamètre réel compris entre 2 et 3 m, et qu'il fut observé (et photographié) à une distance de 125 m pour la première photographie, et de 166 m pour la seconde. La hauteur angulaire était de 35° (premier document) et de 45° (pour le second). Entre les deux prises de vue, l'objet a parcouru un arc de cercle d'environ 30°, ce qui représente plusieurs dizaines de mètres dans les conditions de l'observation.

Les données ont été recueillies dans les bulletins n° 81/84 (juillet 1971 - février 1972) de la SBEDV envoyés par le Dr W. Buhler, ainsi que dans un bulletin de l'APRO (janvier/février 1972). Nous tenons également à remercier Mme Irène Granchi ainsi que M. Carlos Varassin qui nous a fait parvenir des copies des photographies.

Michel Bougard,
Claude Bourtembourg.

ERRATA

Signalons que dans le n° 17 d'Inforespace, p. 42, dans la réponse du Ministre des Armées, Robert Galley (1^{re} colonne, 18^{me} et 19^{me} lignes à partir du bas), il convient de lire « retransmis au Groupement d'Etude de Phénomènes Aériens ».

D'autre part, une coquille s'est glissée dans l'article consacré aux méprises avec les feux lumineux des avions publié dans Inforespace n° 21 : p. 43, 1^{re} colonne, 16^{me} ligne à partir du bas, il faut lire « rouge » et non « orange ».

Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (5)

LAGOA NEGRA,
ETAT DU RIO GRANDE DO SUL, BRÉSIL,

JANVIER 1958

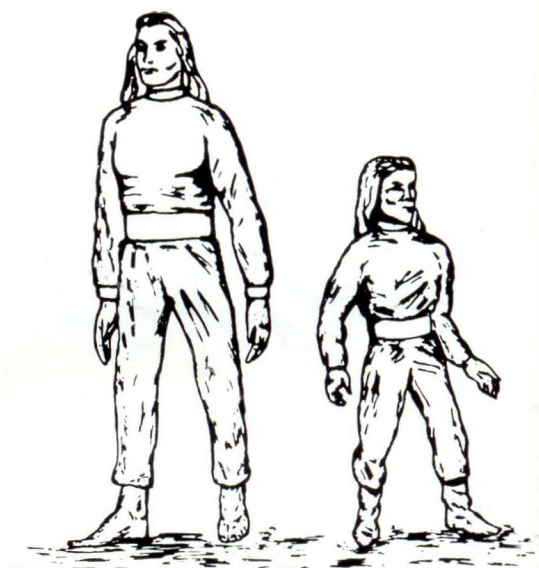
PRELIMINAIRES

Dès les premiers mois d'existence de la SOBEPS nous exprimions à son secrétaire général notre ferme désir d'entrer dans le rang des collaborateurs de la jeune société. Enthousiasmé par les projets de la SOBEPS et conscient des énormes tâches déjà en chantier, nous quittions M. Clerebaut en emportant avec nous l'ouvrage du professeur Felipe Machado Carrion, « Discos Voadores Impreviseis e Conturbadores » (1), auquel nous devions donner une adaptation française destinée au service de documentation interne de la société. Parallèlement à ce travail, nous jetions les premières bases d'un réseau de correspondance et d'échange avec nos confrères du vaste Brésil, ce qui nous permit rapidement de vous présenter des rapports de première main, sélectionnés parmi la diversité des nombreux documents transmis. En cours de traduction, l'ouvrage du Pr. Carrion devait nous révéler l'existence d'expériences ufologiques d'une extrême importance (dont celle de la Lagune Noire, objet du présent article), principalement vécues dans les états du Sud brésilien, ainsi que certaines activités du phénomène relativement encore peu connues.

Les remarquables et pertinentes démarches déployées par M. Carrion qui est le président du Grupo Gaucha de Investigação de Objetos Aéreos Não Identificados : GGIOANI (2), dans l'étude des OVNI, sont étroitement liées à celles de M. Jader U. Pereira, secrétaire général du GGIOANI, auteur de la toujours actuelle et originale étude, « Les extraterrestres », qui fut, rappelez-le, publiée dans la revue « Phénomènes Spatiaux » du GEPA (3). Dans cette même revue nous avons souvent pris connaissance d'excellentes enquêtes du GGIOANI et particulièrement celle se rapportant à la tragique affaire de Crixas (4).

- (1) F.M. Carrion (professeur au Collège d'Etat Júlio de Castilhos), Discos Voadores Impreviseis e Conturbadores, Porto Alegre, 1968 (épuisé).
- (2) GGIOANI : Groupement du Rio Grande do Sul d'Etude des Objets Aériens non Identifiés ; Rua Mariante, 1076 — Apt° 26 ; 90 000 Porto Alegre — Brasil.
- (3) Jader U. Pereira, Les Extraterrestres, étude publiée dans Phénomènes Spatiaux, revue du GEPA, n° 24 (juin 1970, pp. 14-20), n° 25 (septembre 1970, pp. 21-28), n° 27 (mars 1971, pp. 25-31), n° 28 (juin 1971, pp. 28-33) et n° 29 (septembre 1971, pp. 18-28). Une version revue, corrigée et augmentée de cette étude a fait l'objet d'un numéro hors série (n° 2) de Phénomènes Spatiaux.
- (4) Voir : Phénomènes Spatiaux, n° 19 (mars 1969, pp. 23-28) et n° 21 (septembre 1969, pp. 22-25) ; Infoespace, n° 12 (pp. 38-41).
- (5) Centro de Investigação Civil de Objetos Aéreos não Identificados ; Belo Horizonte, Minas Geraes, Brasil.
- (6) Journal « Diário », Belo Horizonte, 10-01-1958.

Les deux types d'humanoïdes observés : T3V3 et T3V2 d'après la classification de Jader U. Pereira. (Document GEPA).



Pour le nouvel incident que nous vous présentons dans ces colonnes, nous nous sommes référés, pour l'essentiel, à la revue du GEPA qui a bénéficié d'un rapport d'enquête plus complet de l'affaire que celui apparaissant en page 73 de l'ouvrage du Pr. Carrion. L'enquête du GGIOANI se rapportant aux événements de la Lagune Noire (Lagoa Negra) a été assumée par le Colonel Waldemar Carlos Bastide Schneider (Professeur au Collège Militaire de Porto Alegre).

La région où se déroula ce remarquable (quasi) atterrissage connu, lors des étés 1956-57, plusieurs cas de survols. De la localité d'Itapua (voir carte de la région) plusieurs témoignages notifiaient l'apparition et l'évolution de sphères d'une forte luminosité rouge. En formation ou esseulés, les engins se livrèrent à d'insolites manœuvres aériennes, dans des conditions météorologiques les plus diverses. En décembre 1957, plus au sud, sur les rivages de la Lagune Noire (Lagoa Negra), à quelques dizaines de mètres des bâtiments de la ferme qui allait connaître les événements que nous décrivons plus loin, 2 lumières discoïdes apparues dans le ciel descendirent près du sol dans un mouvement pendulaire ou de feuille morte. Sur la partie supérieure des objets se détachait une espèce d'antenne en forme de « crochet ». Sur ce dernier point, nous signalons un autre cas qui fut investigué par le chercheur brésilien Húlvio B. Aleixo, du groupement CICOANI (5) : « le 29 août 1975, à Belo Horizonte (M.G.) fut photographiée une forme lumineuse à l'arrêt dans le ciel. Les photos révélèrent un détail que l'œil humain n'avait point remarqué : de la source lumineuse émanait un prolongement courbe en forme de « crochet » (6).

Plan de



LE DOSS

Lieu de l'incident : la Lagune Noire (Lagoa Negra).
Date : début de la nuit claire.
Durée de l'incident : 10 minutes.

Les témoins : 10 personnes, dont 5 militaires et 5 civils, résidents de la ferme de la Lagune Noire. Ils ont tous déclaré avoir vu un objet lumineux, d'une forme discoïde, se déplacer dans le ciel et descendre vers la ferme.

L'ARRIVÉE

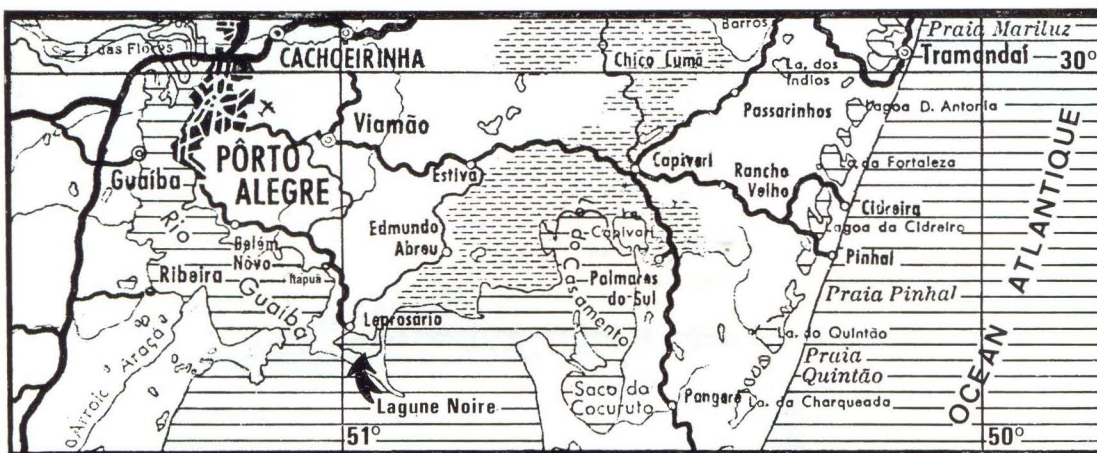
Cette nuit-là, à 21 heures, un objet lumineux, d'une forme discoïde, se manifesta dans le ciel de la ferme de la Lagune Noire.

Mieux observé par un objet lumineux, d'une forme discoïde, se manifesta dans le ciel de la ferme de la Lagune Noire. L'objet se déplaçait dans le ciel, se suspendait, puis descendait vers la ferme. Il y avait une rotation, si ce n'est un mouvement de va-et-vient. Cela causa une grande émotion. Cette lumière, de la forme d'un disque, se manifesta, en fin de compte, en fin de compte.

LES OCCUPÉS
Aux abords de la ferme.

rvés : T3V3 et
der U. Pereira.

Plan des lieux.



LE DOSSIER DE L'AFFAIRE

Lieu de l'Observation : une ferme située à proximité de la Lagoa Negra, faisant partie de la municipalité de Viamão. Etat du Rio Grande do Sul.

Date : début janvier 1958, entre 20 h 00 et 22 h 00 ; nuit claire et sans vent.

Durée de l'observation : 20 minutes.

Les témoins : cinq personnes qui étaient : le propriétaire de la ferme et sa famille, composée de son épouse, d'un fils et d'une fille ainsi que l'un des employés de la ferme. L'enquêteur ne fut pas autorisé à publier le nom de ces personnes. Ce couple de 40 ans bénéficie toutefois d'une très bonne réputation dans la région. Il ne portait aucun intérêt au problème OVNI. Par ailleurs, bien que d'un niveau d'instruction très moyen, ces personnes répondirent de manière pertinente aux questions posées lors de l'enquête.

L'ARRIVEE DE L'OBJET

Cette nuit-là quelque chose embrasa le ciel étoilé et absolument serein. Animé d'une étonnante vitesse, une forme lumineuse arrondie descendit à la verticale pour s'arrêter à environ 2 m des rives de sable noir de la lagune. La distance du lieu du quasi-atterrissage à la ferme était de 390 m.

Mieux observé, le phénomène est décrit comme étant un objet de forme ronde, ayant environ 10 m de diamètre, sur 3 de haut. Il était surmonté d'une coupole arrondie faisant penser à une sorte de chapeau. D'apparence métallique, et brillant, l'objet irradiait une intense lumière d'un rouge affaibli. L'engin est resté suspendu à environ 2 m du sol, sans mouvement de rotation, si ce n'est quand il a commencé à s'éloigner ; à ce moment les témoins crurent noter un léger mouvement de rotation. La lumière irradiée par l'objet causa une sensation de brûlure aux yeux des témoins. Cette lumière pénétra par les fentes des fenêtres et de la porte de la maison où elle s'y diffusait entièrement, en ne donnant aucune ombre.

LES OCCUPANTS DE L'ENGIN

Aux abords de l'étrange machine apparurent alors, et

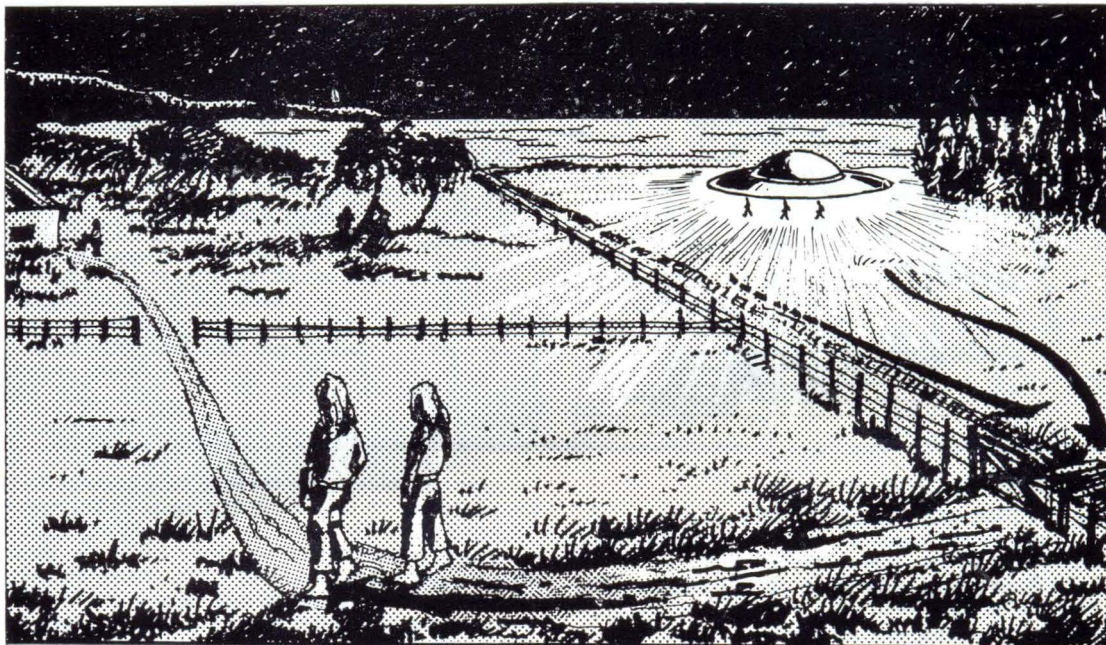
de façon soudaine, deux êtres de forte stature, d'environ 2 mètres de haut. Ils étaient vêtus d'une espèce de combinaison de travail de couleur blanche avec, au niveau de la ceinture, une large bande de même couleur. Leur visage était large et ils avaient de longs cheveux qui tombaient jusqu'à la hauteur des épaules. « Ils ressemblaient à des saints » à en croire ce qu'a dit la petite à sa mère quand elle les vit de plus près (environ 60 m). Ils étaient apparemment de race blanche. Ils avaient de grands pieds, qui étaient nus, et leurs mains étaient longues ; humanoïdes du type « T 3, V 3 », selon le classement de J.U. Pereira (7). Trois autres personnages apparurent ensuite aussi soudainement que les premiers. De petite taille, ne dépassant pas 1,40 m, ils portaient une combinaison de couleur marron avec, à la ceinture, une bande de même couleur. Ils avaient des cheveux longs et qui tombaient aussi jusqu'à hauteur d'épaule. Ils étaient également de race blanche, et leurs pieds étaient chaussés de petites bottes ; humanoïdes du type « T 3, V 2 » selon le classement de J.U. Pereira (7).

L'ACTIVITE DES OCCUPANTS

Sous l'intense illumination prodiguée par l'engin, les deux grands êtres se dirigèrent vers la clôture en fil de fer, arrivant ainsi jusqu'à un ruisseau qui longe cette clôture. Ils le suivirent jusqu'à mi-distance entre le disque et la porte de la clôture. Ils s'en retournèrent ensuite par le même trajet qu'ils avaient pris à l'aller. Revenu aux abords de l'engin, duquel les trois petits occupants ne s'éloignèrent jamais de sa partie inférieure, les deux grands êtres reprirent un autre chemin et marchèrent directement vers la porte de la clôture, s'arrêtant devant un petit pont de bois qui enjambe le ruisseau. De nouveau, ils revinrent jusqu'au disque par le même chemin. La troisième fois, ils repartirent du disque par le chemin précédemment suivi, ils traversèrent le pont et arrivèrent jusqu'à la porte de la clôture. Ils ouvrirent cette porte, entièrement, refermèrent la porte et continuèrent leur progression en direction de la ferme. Le propriétaire et son employé étant hors de la maison au moment de

(7) Phénomènes Spatiaux, n° 24 (juin 1970), pp. 18-19.

Représentation du déroulement de la scène d'après le dessin du Colonel Volney Trevisan du groupement GGIOANI.



l'arrivée du disque volant, s'étaient mis à plat ventre au pied de deux palmiers très proches. Dissimulés par des herbes hautes, ils pouvaient observer le déroulement de l'étrange scène.

L'épouse du propriétaire des lieux, son fils et sa fille tous deux mineurs, se trouvaient à l'intérieur de la maison. Apeuré par la lumière rougeâtre qui envahissait la demeure, le petit garçon s'était glissé sous des couvertures. La petite et sa mère restaient à épier, par la porte entrebaillée, les deux grands personnages qui approchaient. Comme le voisinage était complètement éclairé par la lumière du disque, la petite put voir nettement leurs traits et s'écria : « Maman ! Ils ressemblent à des saints ! » A ce moment, la dame, effrayée par l'exclamation de sa fille, se décida à appeler son mari pour le faire rentrer. Quand elle ouvrit la porte de la maison et cria, en appelant son mari, les grands êtres s'arrêtèrent jusqu'au moment où, faisant volte-face, ils reprirent le chemin par lequel ils étaient venus. Arrivés près de l'objet, la lumière rouge émise par ce dernier se fit plus vive et insupportable aux yeux des témoins qui s'attardaient encore sur la marche des êtres de haute taille. Quelques instants plus tard, l'objet décolla à la verticale, sans bruit, avec, semble-t-il, un léger mouvement de rotation. Durant le phénomène, les animaux des alentours ne manifestèrent aucun signe d'inquiétude et qui mieux est, les cinq chiens de la ferme, qui à l'arrivée de visiteurs communs se montrent ordinairement peu commodes, restèrent muets et ne quittèrent pas l'endroit où ils se tenaient. A Trancas (Province de Tucuman - Argentine), lors du long déroulement des mémorables activités ufologiques que connut le domaine de la Santa Teresa, appartenant à la famille

Moreno (21 et 22.10.1963), M. O. Galindez nous rapporte que les chiens de la ferme n'aboyèrent à aucun moment (8).

Le lecteur plus orienté vers ces effets secondaires du phénomène lira avec intérêt le catalogue de M. Gordon Creighton, « les effets des OVNI sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites » (9).

Notons encore que la présence des humanoïdes auprès du disque volant fut immédiate, comme par une matérialisation soudaine. Sur ce détail important, le rapport d'enquête est discret et malgré notre souci de rechercher des données complémentaires, nous ne pouvons vous donner d'autres précisions sur ce débarquement pour le moins commode.

Aux abords de l'engin, les représentants de ces deux « races » d'humanoïdes avaient une démarche comparable à celle des êtres humains. Toutefois, hors de la proximité immédiate de l'engin, cette démarche, semble-t-il, changeait. Pour les trois petits occupants, lorsqu'ils s'éloignaient de quelques pas de la zone comprise sous l'objet, soit en direction d'un petit bois d'eucalyptus voisin ou de l'océan tout proche, ils marchaient, le corps rigide, avec une impressionnante

(8) Inforespace, n° 9, 1973, pp. 29-36 ; O.A. Galindez, « Los Asombrosos Fenómenos de Trancas », « OVNI's », n° 4, año 1, 1974, revue du CADIU, Casilla de Correo 218, Córdoba — Argentina.

(9) G. Creighton, « The effects of UFO's on animals, birds, and smaller creatures », Flying Saucer Review, vol. 16, n° 1 et suivantes, ainsi que Lumières Dans La Nuit, n° 124 (avril 1973) et n° suivants.

facilité. L'épouse du... clara à ce sujet : « L... toucher le sol, ils do... me portés par les eau... Quant aux êtres de g... vient, ils marchaient e... de longues enjambées... donnant l'impression... étaient rigides.

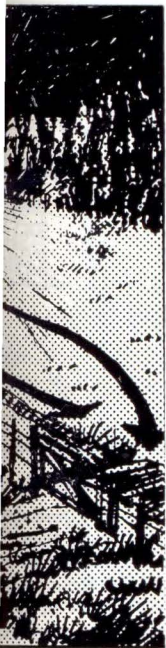
TRACES AU SOL

Le lendemain, des tr... de ce quasi atterriss... deux sortes de pied... des, comme produit... très longs ; les autre... un talon lisse et à... milieu, une sorte d'... était dirigée vers l'a

COMMENTAIRES

Il s'agit là d'un des... nous pourrions tou... caractéristiques de... Jader U. Pereira dé... représenté par des... élevée (environ 2 m... bant jusqu'aux épat... robuste. Le vête... combinaison d'une... des témoins est pl... manioïdes de ce ty... (selon Pereira), on... intérêt quelconque... Quant au type « T... sonages assez pe... velure blonde ou... Leur peau est blan... binaison à large c... du monde extérieur... 18 cas d'observati... ment en Amérique... Angleterre.

Il y a dans l'ob... étonnantes, et la... dont ces personna... En fait, il est c... possédons aucun... ments. Tout s'est... brutalement maté... nière de fantôme... à cela que les cl... l'observation et... humanoïdes à des... que certains aler... étroits avec la pe... C'est évidemment... et plusieurs cher... voie. Le dernier... de publier aux é... vrage, « Le Collè... brairie dans ce



Galindez nous rap-
aboyèrent à aucun

effets secondaires
catalogue de M.
OVNI sur les ani-
petites » (9).

humanoïdes auprès
me par une ma-
tail important, le
gré notre souci de
entaires, nous ne
isions sur ce dé-
e.

tants de ces deux
e démarche com-
Toutefois, hors de
cette démarche,
petits occupants,
pas de la zone
on d'un petit bois
tout proche, ils
e impressionnante

6; O.A. Galindez,
de Trancas »,
revue du CADIU,
— Argentina.

UFO's on animals,
ing Saucer Review,
ue Lumières Dans
sultants.

facilité. L'épouse du propriétaire de la fazenda dé-
clara à ce sujet : « Les étrangers semblaient ne pas
toucher le sol, ils donnaient l'impression d'être com-
me portés par les eaux quand la marée est montante ». Quant aux êtres de grande taille, lors de leurs va-et-
vient, ils marchaient eux-aussi avec hâte et raideur, en
de longues enjambées faites au « pas de l'oie », en
donnant l'impression aux témoins que leurs jambes
étaient rigides.

TRACES AU SOL

Le lendemain, des traces étaient visibles sur les lieux
de ce quasi atterrissage. On releva des empreintes de
deux sortes de pied ou de pas ; les unes étaient gran-
des, comme produites par des pieds nus aux orteils
très longs ; les autres, plus petites, correspondaient à
un talon lisse et à une semelle avant présentant, au
milieu, une sorte d'étoile à cinq pointes, dont l'une
était dirigée vers l'avant de la chaussure.

Claude Bourtembourg.

COMMENTAIRES

Il s'agit là d'un des rares cas d'équipages mixtes et
nous pourrions tout d'abord nous attarder sur les
caractéristiques de ces personnages. Dans son étude,
Jader U. Pereira définit le type « T3.V3 » comme étant
représenté par des êtres à la peau blanche, de taille
élevée (environ 2 m), avec une chevelure blonde tom-
bant jusqu'aux épaules, un visage charnu et un corps
robuste. Le vêtement qu'ils portent est une sorte de
combinaison d'une seule pièce. Leur attitude vis-à-vis
des témoins est plutôt indifférente ; pour les cinq hu-
manoïdes de ce type observés en Amérique du Sud
(selon Pereira), on n'a rapporté aucun dialogue ou
intérêt quelconque.

Quant au type « T3.V2 », il s'agit cette fois de per-
sonnages assez petits (1,25 à 1,50 m), avec une che-
velure blonde ou brune tombant jusqu'aux épaules.
Leur peau est blanche, ils portent également une com-
binaison à large ceinture et leur indifférence vis-à-vis
du monde extérieur est remarquable. On aurait recensé
18 cas d'observation de tels êtres, plus particulière-
ment en Amérique Centrale et du Sud, ainsi qu'en
Angleterre.

Il y a dans l'observation quelques caractéristiques
étonnantes, et la moins étrange n'est pas la façon
dont ces personnages sont entrés et sortis de l'OVNI.
En fait, il est curieux de constater que nous ne
possédons aucun détail sur cette partie des événe-
ments. Tout s'est passé comme si ces êtres s'étaient
brutalement matérialisés et dématérialisés, à la ma-
nière de fantômes traversant les murs. Si on ajoute
à cela que les chiens sont restés impassibles durant
l'observation et qu'un des témoins a comparé les
humanoïdes à des « saints », on comprendra aisément
que certains aient vu dans ce cas des liens très
étroits avec la parapsychologie.

C'est évidemment une position qui peut se défendre
et plusieurs chercheurs connus s'orientent dans cette
voie. Le dernier en date est Jacques Vallée qui vient
de publier aux éditions Albin Michel son dernier ou-
vrage, « Le Collège Invisible » (voir notre Service Li-
brairie dans ce numéro). C'est une voie tentante car

elle est encore quasiment vierge, et il est bien connu
qu'il est plus exaltant de défricher un domaine encore
inexploré et méconnu plutôt que d'expliquer un phé-
nomène en suivant des chemins que certains n'hé-
sitent pas à qualifier de sentiers battus.

Il est hors de notre propos de nous attarder à ces
aspects récents de la recherche ufologique dans ces
commentaires (nous y reviendrons dans un article
plus long), mais nous pouvons montrer que les aspects
les plus étranges du cas de la Lagune Noire peuvent
peut-être recevoir une explication plus rationnelle.

Ainsi pour ce qui est de la sortie et de l'entrée des
personnages dans l'objet posé au sol. Il est précisé
dans le rapport d'enquête que l'OVNI se trouvait à
près de 400 m des témoins, et il me paraît dès lors
quasiment impossible que ceux-ci aient pu discerner
avec précision la sortie des humanoïdes. Ces der-
niers peuvent très bien avoir quitté l'objet par la
face opposée aux témoins et en avoir fait le tour :
leur brusque apparition correspondant au moment où
ils venaient de contourner leur engin.

D'autre part, pour ce qui est de l'attitude déconcer-
tante des chiens de garde de la ferme, il est bon de
rappeler ici le comportement de certains animaux
lors du passage d'un OVNI bruyant au-dessus de la
région carolorégienne (voir Infoespace n° 21, pp. 30-
42). Là aussi, des chiens restèrent insensibles à un
phénomène qui troubla pourtant profondément la plu-
part des témoins. Il est bien connu que les animaux
ont des organes de perception un peu (et parfois très)
différents de ceux des êtres humains, l'exemple le
plus frappant étant la perception des ultra-sons par
les chiens alors que l'oreille de l'homme n'y est pas
sensible.

Il n'est pas impensable d'imaginer que le processus
inverse soit possible, et que certaines ondes puissent
être perçues par les humains et non par certains
animaux, tels les chiens. Il y a là matière à réflexion
et c'est avec joie que nous accepterions toutes con-
sidérations de physiologistes ou de vétérinaires sur
ces phénomènes de perception comparée.

Michel Bougard.

Bibliographie :

1. René Fouéré, Phénomènes Spatiaux, n° 20, juin 1969,
pp. 24-27 (revue du GEPA).
2. F.M. Carrion, Discos Voadores Improvisáveis e Con-
turbadores, Porto Alegre, 1968, pp. 73-75.
3. Bulletin de la SBEDV, n° 15, mars 1960, pp. 17-18.
4. FSR Case Histories, n° 5, juin 1971, pp. 3-4.
5. UFO-Nachrichten, n° 195, décembre 1972, pp. 1-2.